49e ANNÉE. — Nº 17.010

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.........	10	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

27 JANVIER 1919

SAINTS MARTYRS R.

SOLEIL : lever 7h29; coucher 5h1
LUNE : nouvelle le 31; P. Q. le 7

Les Contributions indirectes

Les taxes établies l'année dernière sur divers objets de consommation et en particulier sur ce qu'on a appelé les objets de luxe n'ont pas produit les résultats qu'on avait escomptés.

A l'effet de remédier à cet état de choses et de se prémunir contre des déficits éventuels pour l'avenir, des mesures nouvelles vont être soumises au Parlement : aggravation des sanctions contre les fraudes, renforcement du contrôle et dispositions spéciales permettant une révision plus rapide des tableaux de classement des objets de luxe.

Dans ce dernier ordre d'idées, M. Klotz, ministre des finances, a déjà déposé un projet de loi modifiant le régime de la taxe. Certains objets nécessaires à l'exercice de quelques professions déterminées sont exonérés par voie de disposition particulière; la perception de la taxe, en ce qui concerne les objets de luxe, est limitée à la partie du prix qui excède les prix limites portés au tableau énumératif de ces objets. Tenant compte du renchérissement général des objets, le ministre décide également d'élever la plupart des prix limites au delà desquels les objets désignés sont considérés comme de luxe.

Je rends justice aux bonnes intentions qui inspirent ces mesures, mais je persiste à les considérer comme des expédients qui, en dehors de leur inefficacité relative, ont le tort grave d'être en contradiction avec les principes essentiels d'une démocratie et de consacrer de véritables injustices sociales.

Puisque les charges accablantes de la guerre nous mettent dans la nécessité de demander aux contributions indirectes un supplément de ressources que ne saurait procurer l'impôt direct, c'est dans l'ensemble de leur organisation, dans leur action permanente sur la vie de la nation, dans leurs multiples incidences qu'il faut envisager le problème, c'est en s'efforçant de concilier les besoins fiscaux et les droits de la justice et de l'équité qu'il faut travailler à le résoudre.

Je m'adresse particulièrement ici aux vieux républicains, aux démocrates éprouvés. Qu'ils se rappellent les malédictions indignées que nous n'avons cessé de faire entendre contre l'anomalie révoltante qui, par les taxes prélevées sur les objets d'alimentation, fait des plus pauvres, en une sorte de progression à rebours, les alimentateurs les plus abondants du Trésor !

Loin de s'améliorer sous l'influence du progrès social, cette situation n'a fait que s'aggraver dans l'établissement des nouvelles taxes indirectes.

Je prends pour exemple la taxe sur les vins. Le droit de circulation qui était de 1 fr. 50 par hectolitre, vient d'être porté à 10 fr., ce qui fait 22 fr. 50 pour une barrique ordinaire, au lieu de 3 fr. 60 précédemment. Pour peu que les villes qui, comme Paris, avaient supprimé les droits d'octroi sur les boissons hygiéniques soient amenées à les rétablir, calculez la somme d'impôts indirects payés sur la vie seulement par le consommateur. Au prix où il se vend à la production, cela équivaut à une carte d'interdiction de cette boisson pour les gens peu fortunés.

Si vous ajoutez que, d'une façon générale, c'est parmi ces derniers que se trouvent les familles les plus nombreuses et par suite la consommation la plus abondante, que la taxe de 10 fr. par hectolitre frappe aussi bien les vins les plus communs que les vins des crus renommés, vous avez la mesure de l'injustice consacrée par le droit de circulation sur les vins.

Ce que je dis de cette taxe pourrait se répéter de toutes celles qui pèsent sur les produits alimentaires : viande, sucre, café, beurre, etc. Elles opèrent en raison inverse de la capacité contributive des citoyens.

Je crois qu'il faudrait profiter de la circonstance pour modifier cette situation, pour réparer cette injustice.

On objectera les inéluctables nécessités en présence desquelles nous nous trouvons et l'impossibilité de négliger aucune ressource de revenus.

Plus les charges sont accablantes, plus il importe qu'elles soient réparties conformément aux règles de l'équité et aux exigences de l'intérêt général. Plus le sacrifice demandé au pays paraît devoir se prolonger longtemps, plus on doit tenir à ce qu'il ne provoque ni protestations ni résistances.

J'ajoute qu'il me paraît possible d'aboutir à des résultats plus positifs, d'échapper plus sûrement à des déceptions comme celles qu'on vient d'enregistrer, tout en affranchissant les objets d'alimentation de la servitude des taxes, ce qui, soit dit en passant, serait un acheminement appréciable vers une atténuation de la vie chère.

J'en reviens à une idée que j'ai déjà exprimée et à laquelle les résultats négatifs des taxes perçues en 1918 apportent une pleine justification.

Que signifient, en réalité, toutes les chinoiseries des taxes sur les objets de luxe et sur le chiffre d'affaires ? A quoi riment ces catégories multiples, ces classifications arbitraires, ces « prix-limites » dont la limite varie suivant le temps et les circonstances ? Quelles ressources sérieuses est-il possible d'attendre de la confusion de ces taxes, de la complication de leur recouvrement ?

Ne serait-il pas plus logique, plus simple, plus démocratique, plus réellement productif de supprimer les taxes instituées par les lois de décembre 1917 et de mars 1918, et de dire « tous les objets prêtant à une transaction industrielle et commerciale seront frappés d'une taxe de tant pour cent, à l'exception des objets d'alimentation dont la nomenclature suit ? »

La distinction entre les objets de luxe et les autres se ferait d'elle-même au gré de l'acheteur; une recette certaine et facile à prévoir serait assurée au Trésor. Chacun apporterait à celui-ci sa part contributive proportionnellement à l'importance de sa consommation; la vie matérielle des citoyens serait garantie contre les contrecoups trop rigoureux des charges nationales; les contributions indirectes seraient établies d'après les principes de justice et de saine égalité qui doivent être la caractéristique d'une démocratie bien organisée.

Ferdinand REAL.

Le général Gouraud reçoit le cordon de grand-officier de la Légion d'honneur

Strasbourg, 26 janvier. — Le maréchal Pétain, commandant en chef des armées de l'Est, est venu à Strasbourg pour remettre le cordon de grand-officier de la Légion d'honneur au général Gouraud. La cérémonie, simple et impressionnante, s'est déroulée devant la statue du général Kléber. Tout Strasbourg était sur pied. Le nouveau maire l'avocat Pfersdorff, avait eu à cœur d'apporter ses félicitations au général Gouraud, qui jouit d'une grande popularité dans tous les milieux alsaciens. Les maisons étaient pavoisées, et la foule a fait une chaleureuse ovation au maréchal et au général. Un défilé a eu lieu après la cérémonie.

EN ALLEMAGNE

L'APPEL AUX ARMES contre la Pologne

Berne, 26 janvier. — L'appel suivant, signé par le commandant en chef de l'armée volontaire, a été publié dans toute l'Allemagne :

« La patrie est en danger ! Profitant de notre faiblesse momentanée, le Polonais tend ses bras vers des territoires purement allemands qu'il convoite. Il veut la Silésie, Posen et la Prusse orientale. S'arrêtera-t-il même devant les frontières de la Poméramie? La Prusse orientale serait arrachée à l'Allemagne. De riches provinces, qui fournissent au peuple allemand la plus grande partie du ravitaillement dont il a besoin, seront perdues pour la patrie. Il faut les secourir. Mais il importe qu'on se hâte. »

L'appel s'adresse à tous les braves soldats et à tous les hommes de bonne volonté. Il énumère tous les avantages que leur offre un engagement, les hommes recevant une solde journalière de 5 marks, et leur famille des secours de toutes espèces. Il spécifie toutefois que la discipline militaire en vigueur et l'obéissance aux ordres sont la condition absolue de tout engagement.

Tchèques contre Polonais

Amsterdam, 26 janvier. — Le Conseil national de Breslau annonce que les troupes tchèques se sont emparées d'Odenberg après en avoir chassé les Polonais à la suite d'un combat violent.

Guillaume II défendu par les socialistes

Berne, 26 janvier. — Il est remarquable que l'organe officieux du gouvernement socialiste, la « Gazette générale de l'Allemagne du Nord », prenne avec ardeur la défense de Guillaume II et proteste contre le mémoire de MM. Larnaude et de Lapradelle qui conclut à la mise en accusation de l'ex-empereur.

La « Deutsche Allgemeine Zeitung » affirme que dans l'état actuel du droit international, il est impossible de poursuivre Guillaume II devant la cour de justice. Les principes juridiques qui seront promulgués par la Société des nations ne sauraient avoir un effet rétroactif. L'Entente peut, en abusant de son pouvoir, juger et condamner Guillaume II, mais en procédant ainsi, elle agira contrairement au droit.

Les domaines de Guillaume sous séquestre

Metz, 25 janvier. — Le commissaire du gouvernement près le tribunal de Metz a fait placer aujourd'hui sous séquestre les biens de l'ex-empereur Guillaume situés en Alsace-Lorraine.

La demande de séquestre était ainsi motivée :

« Attendu que Guillaume II, sujet allemand, actuellement en fuite en raison de la poussée victorieuse des armées de l'Entente, a laissé à l'abandon ses biens situés en Alsace-Lorraine; que lesdits biens constituent une partie de sa propriété privée, requiert, dans l'intérêt de l'ordre public et dans celui de ses créanciers français, lorrains et alsaciens, de placer sous séquestre tous biens meubles et immeubles lui appartenant. »

Donnant suite à cette réquisition, le président du tribunal régional a nommé comme séquestre M. Gerber, inspecteur de l'enregistrement à Metz.

Les biens dont il s'agit en Lorraine comprennent le château d'Urville, où Guillaume II séjournait chaque année, et la ferme Les Monils, y attenant, d'une valeur approximative de 600,000 francs.

Le kaiser retournerait en Allemagne

Londres, 25 janvier. — De Berlin : « Un journal berlinois a fait paraître une édition spéciale, rapidement enlevée dans les rues en raison de la nouvelle sensationnelle qu'elle contient. Le journal affirme que le kaiser et sa famille entendent retourner en Allemagne pour y vivre comme simples particuliers aussitôt que l'Assemblée nationale aura redonné au pays une Constitution légale. »

Un avertissement d'Ebert aux partis bourgeois

Berne, 26 janvier. — Au cours d'une interview, Ebert, président du gouvernement de Berlin, a prévenu les éléments bourgeois à l'Assemblée nationale qu'ils ne sauraient jamais devenir un instrument de réaction social-démocrate : il s'opposera à toute tentative de retour en arrière, et il affirme que de l'Assemblée nationale devra sortir une Allemagne nouvelle qui sera douce aux déshérités d'hier. Toute réaction serait le signal d'une nouvelle révolution qui éterniserait une situation économique que le pays ne peut supporter plus longtemps.

Le règlement des élections municipales

Bâle, 25 janvier. — On mande de Berlin :

« Le gouvernement prussien a décrété une ordonnance pour les élections des Conseils municipaux sur la base du droit électoral général direct et secret d'après le système proportionnel. Chaque électeur a une voix.

» Sont éligibles les hommes et les femmes âgés de vingt ans habitant la commune depuis six mois, en possession de leurs droits civiques.

» Les anciennes représentations communales sont dissoutes.

» Les élections auront lieu le dimanche avant le 2 mars. »

Pour la liberté de la presse

Bâle, 25 janvier. — On mande de Berlin :

« Le Conseil central de la République socialiste allemande adresse au Conseil des ouvriers et soldats de l'empire un appel les invitant à s'abstenir de tout empiétement sur la liberté de la presse, qui est une des plus précieuses conquêtes de la révolution. Le Conseil central demandera au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la liberté illimitée de presse et d'opinion. »

Contre le projet de constitution

Bâle, 25 janvier. — Jusqu'au jeudi matin 23, les gouvernements confédérés se sont prononcés contre le projet de constitution relativement à la nouvelle formation des Etats confédérés.

L'assemblée nationale est convoquée

Bâle, 25 janvier. — On mande de Berlin que le « Moniteur d'Empire » publie une ordonnance du 23 janvier convoquant l'Assemblée nationale pour le 6 février.

Von Hutier en disponibilité

Berne, 25 janvier. — Le général allemand von Hutier a été mis en disponibilité.

Von Hutier fut l'un des chefs conduisant la marche « Nach Paris » lors de la grande offensive allemande du printemps de 1918.

Les femmes à l'Assemblée nationale

Bâle, 25 janvier. — Trente femmes environ feront partie de l'Assemblée nationale.

La municipalité de Strasbourg

Strasbourg, 25 janvier. — Lundi dernier, M. Gungomach, président de la commission municipale de Strasbourg, et MM Peirotes et Neunreiter, vice-présidents, avaient, par lettres séparées, adressé leur démission au haut commissaire. Ils invoquaient principalement les difficultés rencontrées dans la réorganisation des bureaux de la mairie. La crise aura été de courte durée, une municipalité a été constituée dès avant-hier. Elle a pour président M. Pfersdorf, avocat; MM. Peirotes et Neureiter, qui rentrent comme vice-présidents. La commission comprend enfin deux vice-présidents nouveaux, MM. Laurent Meyer et Charles Doel.

CONTRE LA VIE CHÈRE

ON TRAQUE les spéculateurs

NOUVELLES POURSUITES

Paris, 26 janvier. — Le beurre et les œufs ne sont plus depuis longtemps envoyés aux Halles centrales de Paris et aux commissionnaires qu'en petite quantité; la plupart de ces produits sont envoyés directement à des marchands des environs des Halles ou à des néo-commerçants de la périphérie. Ces mercantis offrent aux producteurs des prix supérieurs aux cours normaux. Ils revendent clandestinement le beurre de 15 à 20 fr. le kilo, alors que la taxe est 11 fr. 20; les œufs de 75 à 80 centimes et au-dessus la pièce, alors que le cours normal était cette semaine de 630 à 650 fr. le mille aux Halles.

Le parquet s'est ému et a chargé le service de la répression des fraudes d'ouvrir des enquêtes. Les dernières surveillances ont amené l'ouverture d'informations judiciaires contre une dizaine d'individus, parmi lesquels un boulanger de Montmartre qui débitait dans son arrière-boutique du beurre à 20 fr. le kilo; un représentant de commerce de la rive gauche parcourait en taxi son quartier et livrait en cachette sa denrée au prix de 18 fr.

Hier matin encore des inspecteurs ont verbalisé sur le marché Edgar-Quinet contre un marchand vendant les œufs 80 centimes pièce et le beurre 18 fr. le kilo. Œufs et beurre furent saisis et vendus séance tenante au prix normal. Les délinquants sont poursuivis.

De leur côté, MM. Deiss et Warrain, juges d'instruction, ont délivré plus de cinquante commissions rogatoires; des commissaires du service des fraudes sont partis pour les exécuter dans les centres de production en province.

Les expéditeurs ayant délaissé le marché des Halles pour expédier beurre et œufs aux mercantis, vont être l'objet de poursuites judiciaires. Ces producteurs ont, en effet, vendu le beurre 13 fr. et non 10 fr., prix de gros.

UN EXPORTATEUR ARRETE

A la suite de nombreuses plaintes, M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, a arrêté l'exportateur René Bray à son domicile, 160, Faubourg-Saint-Honoré. Sous la firme « Equitable of Europea », cet individu accaparait dans ses bureaux et magasins, 3, avenue du Coq, des marchandises qu'il ne payait pas et revendait à une bande noire. Celle-ci écoulait ensuite à des prix très élevés les dites marchandises. On en a retrouvé une certaine quantité aux magasins généraux; elles vont être rendues à leurs possesseurs légitimes.

L'ARMISTICE

On épure Metz

Metz, 25 janvier. — L'épuration continue. L'élément allemand disparaît de jour en jour. Des convois de sujets allemands sont dirigés chaque matin sur la frontière.

Metz marraine de Pont-à-Mousson

Metz, 26 janvier. — Le Conseil municipal de Metz a adopté à l'unanimité une motion déclarant Metz marraine de la ville de Pont-à-Mousson.

La démobilisation

Bâle, 25 janvier. — La démobilisation allemande s'effectue d'une manière méthodique et rapide. La classe 1918 aurait déjà été renvoyée dans ses foyers. Malgré la crise des transports, la démobilisation sera très prochainement terminée.

Démission de Winterfeld

Bâle, 25 janvier. — On mande de Berlin que le général de Winterfeld a déclaré aujourd'hui à la commission d'armistice qu'il se démettait de ses fonctions de délégué allemand.

La décision du général de Winterfeld a été provoquée par l'occupation par les troupes alliées de la nouvelle tête de pont de Strasbourg. En effet, dans la séance plénière tenue le 24 janvier à Spa, une déclaration du maréchal Foch a été lue par le général Nudant. Le maréchal Foch annonçait qu'en vertu de l'accord conclu lors de la dernière prolongation, à partir du 23 janvier, l'occupation des têtes de pont sur le Rhin deviendra effective. Le général von Winterfeld a immédiatement déclaré :

« J'ai déjà dit au général Nudant, dans un entretien privé, que je verrais dans l'occupation d'une tête de pont une telle méfiance contre le travail de la commission, que le jour où un tel ordre serait donné je demanderais à être relevé de mes fonctions. Ce moment est désormais arrivé. »

Le général Nudant a répondu : « Je ne connais pas les raisons qui ont déterminé le maréchal Foch à prendre cette mesure. Je suis presque sûr qu'elle n'est en aucune façon motivée par la manière d'agir de la commission. »

L'Angleterre et les colonies allemandes

Londres, 25 janvier. — Au cours de la discussion coloniale, vendredi, le général Smuts, au nom de l'Afrique du Sud, a revendiqué l'Afrique Sud-Occidentale allemande. Sur ce point, un accord complet existe. La Grande-Bretagne est disposée à accepter la neutralité du Togo, du Kameroun et même de l'Afrique Orientale allemande. Conséquemment, le seul point restant à discuter a été le sort de Samoa et des îles du Pacifique.

Le Japon, il y a quelque temps, a proposé que l'équateur formât la ligne de démarcation japonaise au sud. Ceci donnerait au Japon les îles Carolines et Marshall.

L'Allemagne s'apprête à résister à l'Entente

Zurich, 26 janvier. — La condescendance manifestée par les alliés est reconnue de singulière façon par les autorités allemandes, qui poursuivent leur campagne d'excitation systématique contre l'Entente, notamment dans la question de la flotte marchande germanique qui doit être mise entièrement à la disposition des alliés.

La propagande à laquelle se sont livrés les milieux officiels d'outre-Rhin est à ce point perfide et néfaste que déjà un grand nombre de marins, officiers et matelots, déclarent qu'ils ne sortiront pas en mer pour les besoins des alliés et qu'ils ne navigueront pas sous un autre pavillon que celui de l'Allemagne.

Les alliés feront bien d'accorder à l'attitude du cabinet berlinois tout l'intérêt voulu, c'est-à-dire de ne pas lui permettre de créer dans le pays un état d'esprit et une agitation hostiles à l'Entente.

Le gouvernement travaille activement à constituer une nouvelle armée qui sera chargée d'appuyer les revendications allemandes au Congrès de la paix, à ce Congrès que toute la politique officielle du Directoire tend déjà à saboter et où les Allemands entendent paraître, sinon en vainqueurs, du moins en égaux, et en ennemis méconnus qui ont droit à la sollicitude universelle.

Slesvig et Danemark

Copenhague, 25 janvier. — Une importante pétition émanant du Slesvig central a été adressée au gouvernement danois pour lui demander l'annexion de cette partie du Slesvig au Danemark en vertu du principe des nationalités.

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

La composition des cinq commissions

LES PROJETS DE RÉSOLUTION

M. CLEMENCEAU REPOND AUX DELEGUES DES PETITES PUISSANCES

Paris, 26 janvier. — M. Clemenceau a répondu en ces termes aux délégués des petites puissances :

« Oui, dit-il, nous avons décidé de la formation des commissions; de même nous avons décidé de la réunion de la Conférence plénière. Les grandes puissances peuvent justifier leur manière de faire. Elles avaient, le jour de l'armistice, 12 millions d'hommes en armes. Nous aurions pu nous passer des autres nations. Nous avons convoqué l'universalité des nations pour leur demander leur concours.

» Je suis entré en 1871 dans les Assemblées parlementaires. J'ai vu beaucoup de comités, et j'ai remarqué que plus les commissions sont nombreuses, moins elles aboutissent. Or, l'opinion ne demandera pas qui est représenté, mais à quoi nous avons abouti dans la question de la Société des Nations, si hautement revendiquée par le président Wilson. Nous avons décidé qu'il y aurait un délégué pour les petites puissances. Chacun de vous aura le droit d'aller devant les commissions, chacun de vous pourra s'y faire entendre et, finalement, vous pourrez toujours prendre la parole à la Conférence. Ce sont des résultats qu'on attend de nous, non des discussions de forme, de procédure.

» Il y a encore des millions d'hommes mobilisés, et le public attend.

» Que chacun de vous fasse connaître ses desiderata au bureau, car je n'admets pas le système d'une commission qui imposerait sa volonté aux cinq grandes puissances.

» Organisez les commissions le plus tôt possible avant que l'on commence à travailler; à la prochaine séance, on en nommera deux autres, économique et financière; puis la Conférence pourra discuter efficacement.

» Comme l'a dit le président Wilson, nous

M. KLOTZ, Ministre des finances, délégué français à la Conférence de la Paix

n'avons pas seulement voulu gagner la guerre, mais une cause. De grâce, mettons-nous à la tâche. Personnellement, j'ai déjà fait à la Conférence des concessions, et je les ai faites gaiement. Nous n'avons voulu nuire à personne. Commençons le travail. »

M. Hymans propose à l'Assemblée de voter purement et simplement la création des commissions telle qu'elle avait été établie, tout en espérant que le bureau tiendra compte des desiderata qui ont été exprimés.

M. Klotz dépose sur le bureau de la Conférence le projet de création d'une section financière de la Société des Nations.

M. Clemenceau : « Nous poursuivrons l'ordre du jour par la lecture des résolutions qui y sont inscrites. »

Les projets de résolution qui seront présentés à la Conférence

Les divers projets de résolutions rédigés par les commissions pour être présentés à la Conférence de la paix demandent :

LES VIOLATIONS DES LOIS DE LA GUERRE

« Qu'une commission, composée de deux représentants pour chacune des cinq grandes puissances et de cinq représentants à élire par les petites puissances soit nommée pour faire une enquête et un rapport sur les points suivants :

» 1º Responsabilité des auteurs de la guerre, 2º faits concernant les violations des lois coutumes de la guerre commises par les forces de l'empire allemand et de ses alliés sur terre, sur mer et dans les airs au cours de la présente guerre; 3º degré de responsabilité pour ces crimes visant des membres pris en particulier, des forces ennemies, y compris des membres des états-majors généraux et d'autres individualités si haut placées qu'elles soient; 4º constitution et procédure du tribunal approprié pour mettre en jugement ces crimes; 5º toutes autres affaires analogues ou connexes aux points mentionnés ci-dessus qui pourraient apparaître au cours de l'enquête et que la commission jugera utile et convenable de prendre en considération.

LES REPARATIONS

Qu'une commission de cinq représentants au plus pour chacune des cinq grandes puissances, et de deux représentants au plus par puissance pour la Belgique, la Grèce, la Pologne, la Roumanie et la Serbie, soit nommée en vue d'étudier et de présenter un rapport.

» 1º Sur le montant des réparations que les puissances ennemies devront payer; 2º sur leurs capacités de paiement; 3º sur la méthode, la forme et l'époque à laquelle ce paiement devra être effectué.

LA LEGISLATION INTERNATIONALE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

» Qu'une commission, composée de deux représentants pour chacune des cinq grandes puissances, et de cinq représentants à élire par les autres puissances représentées à la Conférence de la Paix, soit nommée pour faire une enquête sur les conditions de l'emploi des travailleurs, envisagé au point de vue international, et examiner les moyens internationaux nécessaires pour assumer une action commune sur les sujets touchant les conditions de l'emploi des travailleurs, et pour proposer la forme d'une institution permanente destinée à poursuivre les dites enquêtes et examens en coopérant avec la Ligue des Nations et sous sa direction.

REGIME INTERNATIONAL DES PORTS, VOIES D'EAU ET VOIES FERREES

» Qu'une commission, composée de deux représentants pour chacune des cinq grandes puissances et de cinq représentants à élire par les autres puissances soit nommée pour faire une enquête et un rapport sur le régime international des ports, voies d'eau et voies ferrées. »

Un article additionnel de M. Klotz à la résolution sur la réparation des dommages, et prévoyant des garanties qui devront assurer l'exécution des réparations exigées des Allemands, est renvoyé au bureau.

Les cinq résolutions sont adoptées.

Après une dernière intervention de MM. Hymans et Bratiano, M. Clemenceau met aux voix la proposition du bureau. Les petites puissances se réuniront à trois heures, lundi, pour nommer les cinq délégués qui leur sont réservés dans chacune des cinq commissions. La proposition est adoptée à mains levées.

La séance est levée à six heures cinq.

Après la séance de la Conférence, la galerie de l'Horlogee a été évacuée par les membres de la presse et un buffet y a été rapidement dressé. Les membres de la Conférence ont pris une tasse de thé et quitté le Palais d'Orsay. Un public assez nombreux assistait à la sortie des délégués.

LA COMPOSITION DES 5 COMMISSIONS

Paris, 25 janvier. — A la séance de la Conférence, M. Clemenceau a fait connaître les noms des délégués qui représenteront les grandes puissances dans les cinq commissions dont la création a été décidée aujourd'hui :

1º Commission de la Société des Nations

(Nous publions d'autre part les noms de ces délégués.)

2º Commission des Responsabilités de la guerre

Etats-Unis : Les deux délégués n'ont pas encore été nommés.

Empire britannique : Sir Gondon Howart, attorney général. Le deuxième délégué n'est pas désigné.

France : MM. Tardieu et Larnaude.

Italie : Sénateur Scialoia, député Raimondo.

Japon : Les deux délégués ne sont pas désignés.

3º Commission des Réparations

Etats-Unis : MM. Paruch, Davis, Mac Cormick.

Empire britannique : MM. Hughes Simund, lord Cunlisse.

France : MM. Klotz, Loucheur, Lebrun.

Italie : MM. Salandra, Dameglio et un troisième délégué

Japon : MM. Moki, Magapka Frikin.

4º Législation internationale du travail

Etats-Unis : MM. Herley, Gompers.

Empire Britannique : MM. Barnes, Malcolin de Lavigne.

France : MM. Colliard, Loucheur.

Italie : MM. Mayor des Planches, Cabrini.

Japon : MM. Olichiau, Oka.

5º Régime des ports, voies fluviales et ferrées

Etats-Unis : M. Whito et un deuxième délégué.

Empire Britannique : M. Siston et un deuxième délégue.

France : MM. André Veiss et Claveille.

Italie : MM. Crespi, di Martino.

Japon : M. Yamakawa, colonel Sato.

LA SEANCE DE LUNDI

Paris, 25 janvier. — Lundi matin, le comité de la Conférence se réunira à nouveau et poursuivra l'examen des problèmes territoriaux. M. Henry Simon, ministre des colonies, y assistera. La question des colonies allemandes d'Afrique y sera abordée.

Les Dominions et Prinkipo

Londres 25 janvier. — On croit savoir que les Dominions ont demandé l'envoi d'un représentant à Prinkipo. On a parlé de sir Robert Borden, premier ministre au Canada. A ce propos, le général Botha fera probablement partie de la mission envoyée en Pologne.

M. Wilson à Reims

Paris, 26 janvier. — M. Wilson est parti ce matin, à huit heures vingt, avec Mme Wilson, pour Château-Thierry et Reims.

A PARIS

Fin de la grève des transports

Paris, 26 janvier. — Le service normal a repris ce matin sans incidents.

Aux Etats-Unis

Les Etats-Unis se ferment aux immigrants

Washington, 25 janvier. — **La commission des immigrations de la Chambre des représentants va soumettre à la Chambre le 27 janvier un projet de loi fermant les Etats-Unis à l'immigration d'Europe pour une période de quatre ans.**

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Boursiers primaires et secondaires

Pour l'année 1917-1918, le ministre de l'instruction publique a pu établir la statistique suivante pour les boursiers des lycées et collèges classés suivant leur origine primaire ou secondaire.

Garçons. — Candidats d'origine secondaire : présentés, 1,905, admis, 560. Candidats d'origine primaire : présentés, 1,379, admis 773.

Jeunes filles. — Aspirantes d'origine secondaire : présentées, 662; admises, 242. Aspirantes d'origine primaire : présentées, 608, admises, 277.

Parmi ces élèves, ont obtenu des bourses nationales après avis de la commission centrale de classement :

Garçons. — Candidats d'origine secondaire, 222; candidats d'origine primaire, 320.

Jeunes filles. — Aspirantes d'origine secondaire, 106; aspirantes d'origine primaire, 126.

Il ressort de ces renseignements statistiques concernant 79 départements que sur 2,658,812 enfants de six à treize ans inscrits dans les écoles primaires, 320 bourses nationales ont été attribuées aux garçons et 126 aux filles. Ce sont des faveurs vraiment trop parcimonieuses pour l'élite des élèves primaires dont quelques-uns ne peuvent même pas profiter, s'ils sont seulement bénéficiaires d'une partie de bourse.

D'autres, il est vrai, pourraient bénéficier de l'article 61 du décret du 18 janvier 1887 permettant le transfert des bourses d'écoles primaires supérieures dans le second cycle des lycées (sciences-langues); mais trop d'intéressés ignorent sans doute cette disposition, car à peine une dizaine de candidats se présentent chaque année dans cette catégorie.

Toutes les mesures prises jusqu'à ce jour pour faciliter l'accession des élèves primaires aux études secondaires sont loin de répondre aux intentions fort louables de ceux qui les ont suscitées. Il est donc à souhaiter que la prochaine réorganisation de notre enseignement national établisse un régime plus équitable et plus libéral pour le recrutement des boursiers secondaires.

L. AMBAUD.

EN PORTUGAL

La cause monarchiste SEMBLE PERDUE

Vigo, 26 janvier. — Les monarchistes portugais qui se trouvaient dans les villages de la frontière arrivent à Vigo, et, bien qu'ils ne veuillent pas faire de déclarations, il est évident qu'ils fuient leur pays parce que la cause royaliste est perdue. Des voyageurs rapportent que l'agitation est grande à Valença et dans d'autres villages. On croit que les monarchistes s'apprêtent à se retirer. Les agents royalistes arrivés ces jours derniers pour proclamer le succès de leur parti ont disparu aujourd'hui. Deux émissaires de Païva Couceiro, dont un militaire, sont arrivés à midi hier à Vigo pour se mettre en rapport télégraphiquement avec les monarchistes portugais de Madrid. Quoiqu'on ignore le texte de leurs communications, on voit que la situation des insurgés royalistes du Portugal s'aggrave chaque jour.

LES CHEFS MONARCHISTES ARRETES

Madrid, 26 janvier. — On télégraphie de Lisbonne :

« Les chefs monarchistes ont été arrêtés à Vigo. »

UN CABINET DE CONCENTRATION REPUBLICAINE

Lisbonne, 26 janvier. — Le président de la République a commencé à consulter les différents chefs de parti en vue de constituer sans retard un cabinet de concentration républicaine.

UN COMMUNIQUE MONARCHISTE

Porto, 24 janvier (retardée). — Les communications restent coupées avec Lisbonne. La mobilisation de l'armée se poursuit. Des bataillons de civils sont organisés. La ville est tranquille. Il y a eu cependant quelques morts et blessés. Environ 500 officiers ont été emprisonnés. Un régiment a dû être dissous.

Le gouvernement provisoire a revoqué toutes les lois édictées par la République. Il envoie des troupes à Aveiro, à Villareal et sur d'autres points restés fidèles à la République.

L'EX-ROI MANOEL SERAIT EN PORTUGAL

Vigo, 25 janvier (retardée). — L'ex-roi Manoel de Portugal serait entré en Portugal ce matin à six heures, franchissant la rivière Minho à Camina.

En Russie

UN DEFICIT DE 40 MILLIARDS DE ROUBLES

Berne, 26 janvier. — Le budget du gouvernement bolcheviste russe pour 1919 présente un déficit de 40 milliards de roubles, sans compter le déficit spécial des postes et télégraphes.

LIBERATION DES OFFICIERS FRANÇAIS

Stockholm, 26 janvier. — M. Duchesne, consul de France à Pétrograd, arrivé à Helsingfors, annonce que tous les officiers français détenus à Pétrograd et à Moscou sont libérés, sauf trois, dont la libération est prochaine. Un convoi de trente Français, des instituteurs en majorité, est arrivé en Suède, d'où ils se rendront en France.

Le capitaine Sadoul en Allemagne

Bâle, 26 janvier. — D'après une dépêche de Berlin, le capitaine français Sadoul vient de faire un séjour à Berlin, Brême et Hambourg, en mission de propagande pour le compte de Lenine.

NOUVELLES DIVERSES

La traversée de la Méditerranée en avion

LE DEPART

Marseille, 26 janvier. — Le lieutenant-pilote Henry Rogel, qui tente la traversée de la Méditerranée en avion de Marseille à Alger par les îles Baléares sans arrêt, a pris son vol cette nuit, à 2 h. 5, du camp d'aviation de Miramas, à 54 kilomètres de Marseille. Le lieutenant Roget est accompagné du capitaine Coli.

Marseille, 26 janvier. — Le lieutenant Roget se sert pour cette tentative d'un appareil du type de série du front muni d'un moteur de 300 chevaux avec double commande. Il s'agit d'un voyage de 800 kilomètres au-dessus de la mer en passant par les îles Baléares, mais sans atterrissage.

L'ARRIVEE

Alger, 26 janvier. — Le lieutenant Henri Roget et le capitaine Coli, traversant cette nuit la Méditerranée, ont atterri sans incident, à sept heures du matin, sur l'hippodrome d'Hussein-Dey, près d'Alger. La traversée s'est effectuée normalement, avec grand vent.

Les deux aviateurs sont repartis dans la matinée pour la France par la voie des airs. De Marseille à Alger et retour, il y a 1,600 kilomètres.

De Rochefort à Liège en ballon sphérique

Bruxelles, 26 janvier. — L'aéronaute-aviateur belge Demuyter a fait une longue traversée en ballon sphérique. Parti de Rochefort dans la soirée, il a passé au-dessus de Paris à minuit et a atterri à Liège avant le jour. Il était accompagné de quatre passagers, dont l'un descendit en cours de route. Rochefort, Paris et Liège sont sur une même ligne droite de 750 kilomètres.

D'Angleterre aux Etats-Unis en trois jours

Londres, 26 janvier. — Au cours de la guerre, l'Angleterre a construit dans le plus grand secret cinq navires doués d'une vitesse surprenante. L'un d'eux, le « Furious », ayant à bord M. Balfour, ministre des affaires étrangères, qui allait conférer à Washington pour une question urgente, a traversé l'Atlantique en trois jours, à la vitesse moyenne de 40 nœuds (74 kilom. 200).

Ces navires-éclairs sont du type destroyers mais de proportions plus grandes. Le « Furious » mesure 256 mètres de longueur. D'un tonnage moindre que les croiseurs de guerre, ils sont munis de machines à turbines plus puissantes. Aux essais, ils ont réalisé des vitesses de 54 nœuds, soit plus de 100 kilomètres à l'heure ! Ils peuvent couvrir 1,000 milles marins par jour, et cela par tous les temps.

Les hôteliers des Flandres boycottent les Boches

Gand, 26 janvier. — L'Union syndicale des hôteliers des Flandres orientales a décidé d'exclure les membres de l'Union ayant trafiqué avec l'ennemi. Elle a décidé le boycottage des produits de provenance ennemie et a pris l'engagement de ne recevoir aucun sujet ennemi pendant dix ans.

Une nouvelle affaire d'espionnage

Paris, 26 janvier. — En 1917, l'Allemand Holtz et l'Autrichien Carmelich, secrétaires de la légation allemande d'Abyssinie, armant une cinquantaine d'indigènes, avaient pénétré sur le territoire français de Djibouti. Le 4e conseil de guerre les condamnait récemment à la déportation perpétuelle. Mais des faits nouveaux ayant été révélés, le gouvernement militaire de Paris a fait ouvrir contre eux une nouvelle information. Le capitaine Mangin-Bocquet leur a fait subir hier l'interrogatoire d'identité.

REVUE DE LA PRESSE

Paris, 26 janvier.

UN GESTE DE FOCH

Ce geste de l'illustre soldat, M. Stéphane Lauzanne, du Matin, l'a noté au cours de la séance plénière de la Conférence de la paix :

« Dans le débat d'hier, qu'enregistrera un jour l'Histoire, il est un homme qui n'a rien dit, et qui, pendant les deux heures d'horloge que dura la discussion, promena son clair regard silencieux sur l'assistance : c'est l'homme auquel tous les hommes qui parlaient devaient d'être là. C'est M. le maréchal Foch. Quand le président Wilson prononça son noble discours et qu'il dit : « Les soldats ne cherchaient pas tant à gagner la guerre qu'à gagner la cause, » on put le voir ébaucher un geste, un seul : « Oui, oui, » fit-il en s'inclinant de haut en bas la tête du grand soldat qui a gagné la guerre et gagné la cause. »

LA REPONSE DES BOLCHEVIKS

La réponse faite par le gouvernement bolcheviste aux alliés surprendra ceux qui ont l'habitude de les considérer comme des égarés allant à l'aveugle vers un avortement misérable. En effet, dit Saint-Brice, du Journal :

« Le ton est nettement arrogant. Et le fond ne dément pas la forme. Les bolcheviks ne veulent pas laisser enfermer leur évangile dans une cave. Ils revendiquent hautement le droit à l'apostolat, mettant les puissances qui les ont combattus jusqu'ici en demeure de choisir entre le rôle d'adversaire et celui d'arbitre. A toutes les tentatives de réconciliation avec les autres partis russes ils opposent l'assurance du succès de leur destinée et le mépris de ceux qui refusent de se courber sous leur loi. A la main offerte les bolcheviks opposent le poing tendu. On s'aperçoit que ces élèves de Karl Marx ont été à l'école de Brest-Litovsk. Quelle attitude vont prendre les puissances ? La réponse de Tchitcherine n'est pas un refus de causer. Mais elle n'accepte la conversation que sur le terrain où les bolcheviks seraient maîtres de la partie. Si on s'engage dans une telle voie il n'y aura plus cette fois de possibilité de retraite. »

LES CRIMES D'UN FELDWEBEL SUR NOS PRISONNIERS

Ce que les Boches ont fait là-bas dans le bagne de la mine de sel de Heilbron, tous les prisonniers français qui ont séjourné dans le Wurtemberg se le rappelleront avec épouvante. C'était l'enfer des prisonniers, dont le Pluton qui en avait la garde, un sous-officier nommé Werth, commit les plus basses lâchetés et les crimes les plus odieux. M. Félix Marty en évoque quelques-uns à l'**Information**.

« Un nerf de bœuf à la main, le revolver toujours à la ceinture, le bandit recevait nos prisonniers avec un regard farouche et n'acceptait aucune explication. Pendant trois ans le misérable a torturé nos prisonniers. Plusieurs avaient le corps entièrement zébré par les coups de cravache. Nombreux furent estropiés pour toujours, et, l'année dernière, un caporal fut abattu comme un chien à coups de revolver. Vers la fin de juillet 1917, alors que le caporal Corneille, du 259e, revenait seulement des représailles du front français, il fut envoyé sans aucun motif à la mine de sel d'Heilbron.

» Là, le feldwebel lui souhaita la bienvenue de la façon suivante : « Toi, mauvaise tête, » pas plaire à moi; toi, ici mourir (für immer); toi, plus revoir la France. »

» Le caporal Corneille, prévenu par ses camarades, ne répondit rien. Il descendit à la mine, essaya de travailler pour le mieux afin de détourner les colères du Boche, mais notre pauvre compatriote était déjà condamné à mort par le misérable Wurtembergeois. Deux jours après, dans les galeries souterraines, le caporal Corneille croisait le feldwebel, qui le cherchait sans doute, et, sans motif, le Boche tira un coup de revolver sur le malheureux. La blessure n'était pas mortelle. Notre infortuné compatriote était tombé sur les genoux, la poitrine traversée par la balle. Malgré le sang qu'il perdait, le caporal Corneille, qui était un brave Breton, père de famille, demanda à son bourreau : « Mais pourquoi me » tuer ? Qu'ai-je fait ? Grâce ! pour mes trois » enfants. »

» Impitoyable, le soudard allemand ricana, et lui promenant son revolver sur la figure, il s'écria : « Pas pitié pour Français. Tu vas » mourir ! »

» Au même instant, la brute déchargea son revolver en plein visage du pauvre caporal, qui s'écroula comme une masse.

» Pour nos malheureux compatriotes, ce fut dans la mine un instant tragique. Se révolter ! C'était faire le jeu du misérable, qui ne demandait qu'une occasion pour ordonner le massacre général; car les Boches étaient à leur poste et les fusils étaient chargés. A la relève, quand les prisonniers montèrent au jour, l'assassin, rassemblant nos compatriotes leur parla à peu près ainsi : « Beaucoup être » mauvais travailleurs. Il faut faire 25 wagen » par jour, ou alors moi être très rigoureux » moi frapper Français jusqu'à décès ! »

» Il ajouta avec orgueil qu'il était le maître absolu de la réglementation du travail, qu'il était très puissant à la kommandantur générale de Stuttgart, où son frère faisait fonctions d'officier d'état-major, et que les Français n'avaient qu'à se bien tenir, s'ils voulaient éviter le sort du caporal Corneille.

» Le lendemain du drame, il alla à l'hôpital de Heilbron pour assister à l'autopsie, et, suivi de femmes galantes, il leur fit constater son œuvre en ricanant et fumant dans la salle d'opération. A quelque temps de là, un délégué neutre arriva. Les prisonniers, qui avaient saisi la veille le nerf de bœuf avec lequel il les frappait, le remirent au délégué espagnol, et plusieurs se déshabillèrent pour montrer sur tout leur corps les traces des coups meurtriers.

» Ce que le représentant de l'ambassade d'Espagne fit, on l'ignore. Mais le lendemain, malgré la plainte, le feldwebel revenait avec une tringle de fer et, loin d'être relevé de ses fonctions, il les garda jusqu'au bout en augmentant le nombre de ses victimes. Le gouvernement, qui connaît ces tristes faits, ne manquera pas, nous l'espérons, de réclamer des sanctions sévères contre le lâche et cruel Allemand qui tortura et assassina nos prisonniers sans défense. »

IL FAUT EN FINIR AVEC LA VIE CHERE

La crise de la vie chère devient de plus en plus terrible. La situation n'est plus tenable. Il faut en finir, écrit M. André Beaunier (**Echo de Paris**) :

« Augmentez les salaires, pensions et allocations : tout ce que vous ferez — et même au delà du raisonnable et du possible — sera perdu si vous n'enrayez pas d'abord cette folie de la vie chère et qui ne cesse d'enchérir. Vos générosités mêmes et vos prodigalités auront encore pour effet d'augmenter le prix de tout si d'abord vous n'avez pas jugulé les spéculateurs. Et les spéculateurs, où sont-ils ? Vous le savez bien. Il y a les centres de production, où ils font de l'accaparement; il y en a parmi les intermédiaires, il y en a parmi les débitants : il y en a d'un bout à l'autre du chemin que parcourent les marchandises. Finissons-en, mais au plus vite, avec tous les artisans de vie chère, affreux gaillards à qui l'on doit déjà plus de chagrin qu'il n'en faudrait dans un pays victorieux et à qui l'on devrait un jour ou l'autre pis encore : des catastrophes. »

La réquisition des vins de la Gironde

M. Eugène Buhan, président de la Fédération des vins de la Gironde, vient de recevoir la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

» J'ai plaisir à vous faire savoir que M. Vilgrain vient de m'annoncer à l'instant que M. le Ministre de l'agriculture avait, sur la demande des parlementaires de la Gironde, fait droit à votre requête au sujet de la réquisition des vins.

» Croyez bien que je me félicite d'avoir pu seconder vos efforts, et veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» Georges MANDEL. »

FEUILLETON DE *LA PETITE GIRONDE* du 27 janvier 1919

(11)

La Voix sur le Fil

Grand roman cinématographique en 15 épisodes

Par MM Paul BERTHELOT et René PUJOL

DEUXIEME EPISODE

La forme noire

CHAPITRE X

Knight le Mage

(Suite)

« Quand il me reconduisit à ma place, il me dit lentement : « Tu es à moi... Où je voudrai que tu viennes tu viendras... N'essaie pas de résister, tu ne pourras plus... »

» Il s'inclina dans un sourire, et je m'évanouis.

» Mon oncle attribua ce malaise à la chaleur. Il me remit à l'hôtel aux mains de ma femme de chambre.

— Et depuis ? demanda Leroy.

— Depuis...

Marion cacha sa tête dans ses mains.

— Depuis, j'ai été où il m'a dit d'aller... Je suis une pauvre poupée dont il tient les ficelles... Je m'agite, c'est lui qui me mène. Dans quel but ? je l'ignore.

— C'est peut-être lui qui nous le dira, Marion.

— Vous n'avez pas l'intention de le lui demander, au moins ?

Et les yeux de Marion s'emplirent d'épouvante.

Leroy ne peut s'empêcher de sourire.

— Non, je ne commencerai pas par là la conversation. Mais il faut que je connaisse ce fameux Knight le Mage !

— Ciel ! Il est doué d'une puissance mystérieuse... Il vous fera du mal...

— J'ai idée que telle est bien son intention, mais je n'abats pas aisément mes cartes, et la partie est à peine engagée. Nous allons doubler les enjeux.

— Doubler les enjeux ?

— Oui, corser la partie... Présentez-moi donc à Knight le Mage !

Marion se jeta aux genoux de Leroy.

— Je vous en supplie, n'affrontez pas cet homme ! Il a un pouvoir diabolique, il vous brisera... Renoncez à le connaître... faites cela sinon pour vous, du moins pour moi... Je ne veux pas être la cause de votre perte !

Leroy releva la malheureuse. Son parti était pris.

— Ma chère Marion, permettez-moi de vous désobéir. Nous avons là une admirable occasion de nous trouver enfin face à face avec un de nos ennemis. Je ne la laisserai pas échapper.

» Nous nous battions dans l'ombre contre des fantômes... Voici un bandit en chair et en os; je m'attache à ses pas. Quand aurai-je le plaisir de faire sa connaissance ?

— Sérieusement, vous songez à nous mettre tous les deux en sa présence ?

— Je ne songe qu'à ça

— Mais où le rencontrer sans danger ?

Leroy réfléchit quelques secondes.

— Il ne faut pas déranger ces messieurs de leurs habitudes. Ils fréquentent d'ordinaire le « Rialto », nous le savons par la cruelle leçon du passé. Eh bien ! nous verrons au « Rialto » Knight le Mage !...

— Mais qui l'y fera venir à point nommé ?

— Qui ? mais vous, ma chère amie.

Marion eut une manière de spasme. Le jeune homme fit mine de ne pas s'en apercevoir.

— Voilà qui est entendu. Je vous accompagnerai au restaurant sous un déguisement. Le reste me regarde.

— Le reste ? Mon ami, dit Marion en frissonnant, rappelez-vous l'issue tragique du souper avec mon oncle... Ces misérables sont capables de tout !

— Et surtout de ça, appuya Leroy, c'est bien mon sentiment. Je serais même curieux de les voir à l'œuvre.

Comme Marion se taisait, la tête dans ses mains, Leroy releva lentement le beau front de son amie :

— Marion, faites-vous belle demain, mettez votre robe de fête et vos plus riches bijoux... J'irai vous chercher à votre hôtel à huit heures et nous dînerons au « Rialto », où la présence de Knight le Mage est nécessaire.

— Vous le voulez, mon ami ?... Songez que leur puissance est grande et que leur vengeance est implacable !

— Marion, auriez-vous peur en ma compagnie ? Il faut aller au « Rialto » coûte que coûte vous dis-je. Je dois saisir le fil de cette intrigue de mort !

L'actrice regarda longuement André Leroy. Lui-même la fixait de son regard loyal et droit.

— C'est bien, mon ami, j'y serai...

Il reprit, en accentuant :

— Nous y serons, tous ?

— Tous !

CHAPITRE XI

Le Guet-Apens

La porte de la maison de Leroy s'ouvrit. Le domestique japonais Dato s'effaça pour laisser passer un vieillard en costume de soirée qui, d'une main tremblante, ramenait sur son maigre corps, courbé par l'âge, les pans de son manteau. D'un pas mal assuré, il monta dans l'auto, donna l'adresse d'un magasin de fleurs et de l'hôtel de Marion.

Leroy — car c'était lui — était « camouflé » pour la partie qu'il allait jouer au Rialto.

Marion, parée de ses plus somptueux atours, des diamants de reine aux oreilles, attendait son ami avec une anxiété que l'enjeu de la soirée exaltait de minute en minute.

— Viendra-t-il ? se demandait-elle... S'il pouvait ne pas venir...

Leroy fournit lui-même la réponse en frappant à la porte. Ce vieux beau, porteur d'un gros bouquet de chrysanthèmes, avait tout à fait bon air.

— Si vous ne m'aviez annoncé votre déguisement, j'aurais hésité à vous reconnaître, lui dit Marion souriant d'un air contraint.

— L'auto est en bas; ne nous faisons pas attendre, fit Leroy avec une gaîté plus franche.

C'en était fait. En roulant vers le « Rialto » Marion regardait avec une sorte de dévotion les admirables fleurs de son ami, comme si la fraîcheur éclatante et la beauté épanouie de leurs pétales se faisaient pour elle conseillères d'espoir et de joie.

. . . .

Les salons du Rialto étincelaient de mille feux. La flambée des lustres multipliée par les glaces, l'éclat des cristaux et de la vaisselle d'argent, la splendeur nacrée des épaules nues constellées de rivières de diamants et de perles rares étaient une féerie pour les yeux.

La tiédeur parfumée de ces salles vous montait au cerveau comme une griserie. Il y flottait, avec des appels délicats de fleurs en train de se faner, des relents violents faits de la vapeur des mets, de l'odeur des chevelures, de la fumée des lourds cigares.

Un orchestre invisible égrenait une de ces valses lentes dont la langueur a le charme énervant d'une caresse trop longue.

De temps à autre, un couple se levait et faisait quelques pas de boston, comme pour échapper à la torpeur versée par ces effluves sonores.

Marion était familière avec l'atmosphère du lieu. Pourtant quand elle entra, suivie de Leroy, elle eut comme une sensation légère d'étouffement. Elle se remit aussitôt, car tous les yeux se fixaient déjà sur la jeune et belle divette et sur celui qui l'accompagnait. On la savait en deuil de son oncle, et sa présence surprenait ceux qui la connaissaient.

Une table de dîneurs, surtout, les considérait avec une curiosité narquoise. Un jeune homme aux traits un peu durs, aux maxillaires saillants, aux dents éclatantes, venait de jeter autour de lui un regard impérieux aussitôt effacé par un sourire.

Il suivait le couple des arrivants d'un air indifférent.

Marion sentait peser sur elle l'attention de ce groupe. Elle plongea son visage dans les fleurs à plusieurs reprises pour dissimuler son émotion en gagnant la table réservée pour Leroy.

A peine assise, elle jeta à son compagnon, derrière l'écran de son bouquet de chrysanthèmes :

— Il est là !

Le pseudo vieillard ne broncha pas :

— Où donc ?

— A la table du fond... tenez, il nous regarde... il est capable de venir me saluer... Oh ! je frémis !...

— Soyez calme, Marion, le jeu en vaut la peine. Quoi que je dise ou que je fasse, ne vous étonnez de rien... Et puis mangez, même sans faim; il ne faut pas qu'on soupçonne votre émoi...

Mais déjà Knight le Mage — car c'était lui — s'était levé et se dirigeait lentement avec une parfaite aisance vers la table de Marion. Il s'inclinait devant la jeune femme, qui souriait avec effort, puis se faisait présenter à Leroy, avec lequel il échangeait d'aimables formules mondaines.

Leroy s'absorbait bientôt dans l'étude comparative des diverses étiquettes du champagne, vidant force rasades.

Knight le Mage le considérait avec une nuance de dédain. A demi-voix, il débita quelques fadeurs à Marion.

Puis la voix changea, subitement sèche et dure; il jeta très bas :

— C'est ça votre chevalier servant ?... Il ne tromperait pas un enfant !... Je le connais... Dites-lui de s'en aller..

Marion resta immobile, le regard sur la table.

— Dites-lui de s'en aller ! répéta Knight le Mage, en s'efforçant d'éteindre l'accent rauque et violent de sa voix.

Marion ferma les yeux sans répondre, et ses lèvres baisèrent avec une ardeur passionnée les splendides chrysanthèmes.

Knight comprit. Il leva les prunelles sur Leroy, toujours occupé à déchiffrer des étiquettes et à comparer les marques en faisant claquer sa langue.

— Dans un quart d'heure il sera saoul... Bah ! Il est à moi tout de même... Voilà du travail facile !

Et, prenant congé de Marion et de Leroy distrait, il regagna sa table avec un sourire de complicité à l'adresse de ses convives.

Leroy jouait si bien son rôle que la jeune femme eut une seconde de frayeur. Elle murmura :

— Vous avez entendu ?... Il vous a reconnu... Il voulait que je vous fasse sortir...

— Parfaitement... je ne veux pas contrarier ce monsieur... Je vais même sortir avec vous...

— Mais vous êtes fou... revenez à vous...

(A suivre.)

Ce feuilleton est le quatrième du second épisode « La Forme Noire », qui sera projeté à partir du vendredi 31 janvier dans tous les grands cinémas de Bordeaux et du Sud-Ouest.

DÉPÊCHES
de la Nuit dernière

La Conférence de la Paix

Paris, 25 janvier. — La Conférence des préliminaires de paix a tenu cette après-midi, au quai d'Orsay, dans le salon de l'Horloge, sa seconde séance plénière.

Les délégués de toutes les puissances alliées et associées, grandes et petites, étaient convoqués.

A trois heures. M. Clemenceau déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans modification.

M. Lansing déclare réserver l'approbation de la délégation américaine, qui n'a pas encore reçu le texte en anglais.

M. Clemenceau lit le projet de résolutions préliminaires pour une Ligue des Nations :

La Conférence ayant examiné les propositions relatives à la création d'une Ligue des Nations décide que :

A. Il est essentiel pour le maintien du statut mondial que les nations associées ont maintenant à établir de créer une Ligue des nations, organe de coopérations internationales, qui assurera l'accomplissement des obligations internationales contractées et fournira des sauvegardes contre la guerre.

B. Cette Ligue, dont la création ferait partie intégrante du traité général de paix, devrait être ouverte à toute nation civilisée à qui on pourrait se fier pour en favoriser les desseins.

C. Les membres de la Ligue se réuniraient périodiquement en Conférence internationale. Ils auraient une organisation permanente et un secrétariat pour suivre les affaires de la Ligue dans l'intervalle des Conférences.

La Conférence nomme en conséquence une commission représentant les gouvernements associés pour élaborer dans le détail la contitution et les attributions de la Ligue.

Le document a été distribué, en français et en anglais à tous les délégués.

DISCOURS DE M. WILSON

M. Wilson prend alors la parole. Debout, les mains à la table, il s'exprime d'une voix nette et claire avec un accent d'une conviction profonde

M. Clemenceau, qui est assis à sa gauche, l'écoute attentivement. A demi tournés vers lui, tous les plénipotentiaires d'ailleurs suivent avec un intérêt marqué le développement de son discours.

M. Léon Bourgeois, qui doit discuter la question de la Société des Nations au nom de la France, est venu prendre place à la gauche de M. Stephen Pichon, au moment où le président Wilson commençait à parler.

Le président des Etats-Unis a parlé vingt minutes. Dès qu'il a terminé, le lieutenant interprète Mantoux traduit le discours. M. Wilson a dit en substance :

« Le règlement des questions posées par la guerre est compliqué, peut-être tout le monde ne sera-t-il pas satisfait. Il faudra le reviser dans un avenir plus ou moins lointain. Aussi faut-il créer un organisme qui permette de rendre permanent le règlement direct des difficultés immédiates. Nous ne sommes pas ici comme représentants des gouvernements, mais plutôt des peuples. Il faut satisfaire l'opinion de l'humanité entière.

» La guerre a affecté les populations tout entières. Le fardeau en a pesé sur les vieillards, les femmes, les enfants. C'est le cœur de l'humanité qui a été atteint. Aussi l'humanité demande-t-elle de n'avoir pas à subir une nouvelle épreuve pareille.

» Nous devons donc faire un règlement de la paix. Il faut que la paix soit permanente. Le résultat du travail de la science est devenu entre les mains des belligérants le moyen de détruire la civilisation même. Nous devons nous assurer à l'avenir que la science restera entre les mains de la civilisation.

» Les Etats-Unis ont un intérêt moins direct au règlement que nous allons faire et même à la Société des Nations. Ils sont protégés par l'Océan. Pourtant, il y a aux Etats-Unis une ferveur pour la Société des Nations, qui ne vient pas de la crainte, mais de leurs idéals. Ils ont été amenés à la guerre parce qu'ils voulaient la justice. Ils auraient travaillé en vain s'ils n'avaient abouti qu'à un règlement de questions territoriales.

» La Ligue des Nations doit être le moyen de fournir à l'humanité des garanties permanentes. Elle doit veiller sans cesse à l'intérêt commun. Si ce résultat n'était pas atteint, ce serait un désappointement profond. Les voix de la foule que j'ai entendues en Europe étaient dominées par le désir de voir établie la Ligue des Nations. Si vous satisfaites le peuple, vous ferez œuvre durable.

» **L'Amérique considère la Société des Nations comme la clé de voûte de son programme de paix de notre programme commun.**

» Comme un croisé, j'ai une cause à défendre. Et c'est en écoutant les voix du dehors que nous mènerons notre tâche à bien. »

ALLOCUTION DE M. LLOYD GEORGE

M. Lloyd George parle ensuite. Le premier ministre anglais ponctue son discours de larges gestes, se tournant de côté et d'autre pour mieux convaincre ses auditeurs qui suivent avec une attention soutenue sa brève allocution.

« Je veux dire combien l'Angleterre est derrière cette grande idée, déclare-t-il. Si nos hommes d'Etat n'ont pas pu l'étudier plus à fond, c'est qu'ils avaient de graves soucis. J'ai voyagé dimanche dernier au front dans une contrée dévastée. Il n'y a pas de réparation possible lorsque les plus belles choses du monde ont été anéanties. Et, chose plus horrible encore, des Français ont dû aider l'ennemi à détruire leurs propres villes, leurs propres maisons. C'est là la seule méthode qu'on ait trouvée pour régler les conflits entre nations. Il faut mettre fin à cette sauvagerie.

» Je ne sais si nous réussirons dans la grande œuvre que nous entreprenons, mais c'est déjà à notre honneur d'oser l'entreprendre.

» Représentants d'une nation libre, les délégués ne peuvent qu'obéir au mandat de leur nation et ils partagent d'ailleurs son opinion sur ce point.

» Il faut détruire les racines de cette guerre : le pouvoir arbitraire, la soumission des nations à d'autres nations qu'elles détestent.

» Nous espérons en jetant les fondations de l'édifice donner une première satisfaction à l'humanité.

» Tous les jours, je rencontre des soldats américains qui sont venus ici comme pour une croisade. Moi aussi, je me considère comme un croisé ! »

M. ORLANDO

M. Orlando président du conseil italien, parle à son tour. Il s'exprime en français avec chaleur. Il rappelle les immenses sacrifices accomplis par les peuples alliés dans la guerre.

« C'est, dit-il, un grand moment, une grande date que celle d'aujourd'hui, car en ce jour naît le droit des peuples dans la France généreuse et glorieuse, qui l'a proclamé avec son génie et son sang. C'est un heureux présage pour la Ligue des Nations. »

M. LEON BOURGEOIS

La parole est donnée ensuite à M. Léon Bourgeois, qui s'exprime en ces termes :

« Le président Wilson a dit fortement : « Nous ne sommes pas seulement les représentants des gouvernements, mais des peuples. » Que veulent les peuples ? Que ce que nous avons vu pendant ces quatre années horribles ne se renouvelle pas. Ils le veulent avec toutes les victimes de la guerre, comme l'ont voulu ceux qui sont morts pour leur patrie et pour le droit, pour la liberté universelle et pour la paix universelle.

» Il y a une telle indépendance dans les relations de tout ordre entre les nations que, chaque fois qu'une blessure est faite à l'organisme, c'est l'organisme tout entier qui risque d'être empoisonné.

» La science tous les jours augmente sa conquête. Songez à ce que serait, étant donné ce que nous avons vu en ces dernières années, songez ce que serait avec le progrès la destruction universelle causée par une nouvelle guerre !

» Il nous faut assurer les intérêts de notre patrie et ceux de la patrie commune.

» L'intérêt essentiel de toutes les nations, c'est l'intérêt de la paix universelle fondée sur le droit. Comment pourrait-on réaliser ce qui hier encore était comme un rêve ? Comment les hommes d'Etat ici présents, qui sont des réalistes, ont-ils une pensée commune sur ce sujet ? Si l'on se reporte à l'histoire de ces trente dernières années, notamment à la Conférence de La Haye, on s'aperçoit qu'elle a produit tout de même des résultats. Il y a ici des hommes d'Etat qui pourraient en témoigner. Des enquêtes internationales ont réussi à rétablir l'harmonie entre les nations, aujourd'hui profondément unies.

» Même entre l'Allemagne et la France, un arbitrage honorable a réglé le différend de Casablanca.

» Pourquoi la Conférence de La Haye n'a-t-elle pas donné tous ses résultats ? C'est qu'elle avait lieu entre des Etats nombreux qui devaient reconnaître que la carte des frontières n'était pas conforme au droit !

» Nous, Français, nous ne pouvions oublier qu'il y avait des Français qui n'étaient pas réunis à la France, de même pour l'Italie.

» Puisque vous allez fixer ces frontières conformément aux aspirations des peuples, vous pourrez faire ce que, nous, nous n'avons pu faire.

» Vous y ajouterez des obligations. Rappelez vous les Etats qui à La Haye ne votaient pas avec nous : C'étaient ceux qui devaient être dans cette guerre contre nous.

» Ayant établi l'arbitrage avec des sanctions, vous pourrez entrer avec sérénité dans le Temple de la Paix.

» Nous ne discuterons pas ici les voies et moyens; mais, au nom du gouvernement de la République, je dois ajouter que tout sera fait pour pousser l'idée le plus loin possible.

» Il suffit de montrer avec quelle ardeur la France se joint à ceux qui ont proposé la création de la Ligue des Nations. A La Haye, nous avons entendu le premier battement du cœur de l'humanité, la voici vibrante et bien vivante. Que grâce à vous, elle vive éternellement ! »

AUTRES DECLARATIONS

M. Hughes, premier ministre d'Australie, demande si le projet sera discuté plus amplement. Sur la réponse affirmative de M. Clemenceau, il remet à plus tard le développement de ses observations.

M. Lon-Tsen-Tsiang, ministre des affaires étrangères de Chine, donne son approbation à la création de la Ligue des Nations.

M. Hymans, ministre des affaires étrangères de Belgique, déclare que la délégation belge adhère à la création de la Ligue des Nations Mais il voudrait savoir comment les petites nations seront représentées dans la commission spéciale de la Société des Nations qui va être constituée ?

M. Clemenceau : Pour le savoir, il vous suffira de laisser parler le président. (Rires.)

Donc la création de la Ligue des Nations a rencontré une approbation unanime.

La commission de la Société des Nations

En ce qui concerne la commission de la Société des Nations, il a été décidé quelle comporterait deux représentants de chacune des cinq grandes puissances, savoir :

Pour l'Amérique : Le président Wilson et le colonel House.

Pour l'Angleterre : Lord Robert Cecil et général Smuts.

Pour la France : MM. Léon Bourgeois et Larnaude, doyen de la Faculté de droit de Paris

Pour l'Italie : MM. Orlando et le sénateur Chialora.

Pour le Japon : Le vicomte Chinda et M. Olciano.

Les autre puissances auront à élire globalement cinq autres délégués.

Ce même système fonctionnera pour la nomination des autres commissions.

La question des colonies allemandes serait réglée par la Société des nations

Londres, 25 janvier. — On croit savoir que les délégués britanniques sont disposés, pour économiser du temps à la Conférence, à laisser la Société des nations, dès qu'elle sera constituée, résoudre les problèmes relatifs à l'avenir de la Mésopotamie, de la Palestine et des colonies allemandes. Il ressort de là de toute évidence que les Britanniques ne désirent, en aucune façon, formuler des demandes de territoires incompatibles avec les principes de la Société des nations.

La réponse des bolcheviks

Paris, 25 janvier. — Les bolcheviks ont répondu à l'invitation que les alliés leur ont faite de se rendre à l'île des Princes en même temps que tous les autres partis organisés de la Russie. Deux radiotélégrammes ont, en effet, été lancés par eux, l'un d'eux est adressé à celui qu'ils considéèrent comme leur ambassadeur officieux auprès du gouvernement français, M. Jean Longuet, député socialiste internationaliste de la Seine, directeur du journal socialiste le « Populaire ». Par ce radiotélégramme le gouvernement, par l'organe de Tchitcherine, prie ce journal de lui procurer les renseignements demandés par le gouvernement bolcheviste pour s'éclairer sur la proposition des alliés.

L'autre radiotélégramme, auquel le précédent fait allusion, a pour destinataire le représentant diplomatique bolcheviste à Stockholm, M. Vorovski. C'est un très long document dont le texte lui-même est incertain en certaines de ses parties. Tchitcherine, agissant au nom du gouvernement de Lenine, accuse réception du radiotélégramme de Paris, lequel, dit-il, « communique une nouvelle si invraisemblable » qu'il convient de demander à son sujet des éclaircissements particuliers. Dans ce document, Tchitcherine s'étonne du choix d'une île solitaire et préférerait un rendez-vous en pays neutre.

Après avoir fait une apologie du régime des Soviets, pour ce qui est de la cessation des hostilités Tchitcherine s'y refuse, au moins pour le moment. Tchitcherine demande si les puissances de l'Entente ont réellement des buts annexionnistes sur des territoires russes.

Telle est la réponse dictée par Lenine à l'adresse de l'Entente. Comme on le voit, ce n'est pas une réponse : c'est une tentative de discussion basée sur des sophismes assez fumeux. Toute la logomachie bolcheviste s'y retrouve. Et cela n'est pas pour simplifier l'épineuse question de nos rapports avec le parti des révolutionnaires et des exaltés qui, après avoir ruiné la Russie, cherche à étendre sur le monde entier l'insurrection et l'anarchie.

Les Troubles du Portugal

LES REPUBLICAINS VICTORIEUX A LISBONNE

Lisbonne, 24 janvier, 6 h. 30. — La lutte dans Lisbonne s'est terminée par la victoire des forces républicaines sur les partisans de la monarchie.

LES REPUBLICAINS ASSIEGENT PORTO

Lisbonne, 24 janvier, via Madrid. — Les troupes républicaines ont commencé le siège de Porto, où se trouvent groupées les principales forces des insurgés. On s'attend à voir une action décisive s'engager sur ce point.

La grève des transports à Paris virtuellement terminée

Paris, 25 janvier — La grève doit être considérée comme virtuellement terminée, sauf incidents imprévus. Le travail sera repris demain matin.

Dans la matinée d'aujourd'hui les conseils d'administration des Syndicats intéressés ont tenu une réunion à la Bourse du travail. Après échange de vues sur la situation, l'accord s'est fait unanime pour proposer la reprise du travail aux assemblées que les grévistes ont tenues ensuite rue Grange-aux-Belles et à la Bourse du travail. A ces réunions, l'affluence était énorme et, après explications des militants des Syndicats, les assemblées adoptaient l'ordre du jour suivant commun aux grévistes des omnibus et tramways et à ceux du Métropolitain et du Nord-Sud :

« Les ouvriers et employés du Métropolitain, des omnibus et tramways en grève, après avoir entendu le compte rendu des démarches faites et pris connaissance du décret de réquisition des directions, du matériel et du personnel des Compagnies, décident de répondre à la réquisition, étant entendu que des pourparlers vont être engagés immédiatement avec les Compagnies ou avec le gouvernement qui s'est d'ores et déjà substitué à elles.

» Maintiennent leurs revendications;

» Font confiance à leurs conseils syndicaux pour la défense de leurs intérêts et déclarent qu'ils sont prêts à répondre à tous appels qui pourraient leur être faits. »

BORDEAUX

Il y a un an

27 JANVIER 1918

Tenue, à Paris, du Congrès national des fonctionnaires.

La Rada ukranienne proclame l'indépendance de l'Ukraine, et déclare vouloir une paix séparée.

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, nous sommes heureux de signaler M. Alfred Leroux, archiviste honoraire de la Haute-Vienne. Erudit éminent, l'un des maîtres de la géographie historique, M. Alfred Leroux, après avoir consacré sa carrière d'archiviste à l'étude du Limousin, a pris sa retraite à Bordeaux. Depuis dix ans, il s'y est donné tout entier, avec un zèle et un désintéressement absolus, à notre histoire locale. Membre de la commission des archives municipales, il a assumé la lourde tâche de la publication de l'inventaire de la Jurade. Bienfaiteur de la Bibliothèque de la Ville, à qui il a fait don de ses livres; membre de l'Académie de Bordeaux, récemment élu correspondant de l'Institut de France, il a largement conquis ses lettres de naturalisation bordelaise et la distinction qui couronne aujourd'hui une vie de travail probe, consacrée à l'étude de nos vieilles provinces françaises.

Armée

PROMOTIONS

Sont nommés au grade de capitaine, les lieutenants :

1. Infanterie : Destang, du 144e; Baillargeau, du 418e; Monné, du 57e.
2. Cavalerie : Eclachen, du 10e hussards.
3. Infanterie coloniale : De Perthuis de Laillevault, du 7e; Ausset, du 7e; Delapasse, du 7e; Lacombe, du 7e; Triep-Hourguet, du 7e.

INTENDANCE COLONIALE

Est nommé au grade de sous-intendant militaire de 1re classe, le sous-intendant de 2e classe Lasné-Desvareilles, de Bordeaux.

Est nommé sous-intendant militaire de 3e classe, le chef de bataillon Roques, du 7e colonial, à Bordeaux.

GENDARMERIE

L'aspirant Bouhet, de la 18e légion, est nommé sous-lieutenant à la garde républicaine; le capitaine Mazouyès, de Périgueux, passe à Bordeaux comme trésorier; le capitaine Passet, trésorier à Bordeaux, passe à Périgueux.

Animaux en provenance du marché de Bordeaux

Par arrêté en date du 24 janvier courant, complétant celui du 6 du même mois, M. le Préfet de la Gironde a interdit la sortie des animaux en provenance du marché de Bordeaux pour toutes destinations autres que les abattoirs publics et les tueries autorisées du département de la Gironde.

Ravitaillement civil

Vente d'œufs, carottes, oignons et pommes de terre par la municipalité

Lundi 27 courant, la municipalité fera vendre des œufs, des carottes et des oignons sur les marchés ci-après : Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons et marché de Lerme.

Les heures de vente ne sont pas modifiées. Les prix restent toujours fixés : œufs, 5 fr. 50 la douzaine (une douzaine par ménage); carottes, 0 fr. 60 le kilo; oignons, 0 fr. 90 le kilo.

Le même jour, dans l'après-midi, à partir de une heure quarante-cinq, des pommes de terre seront mises en vente au Grand-Marché, au marché des Chartrons et au marché de la place Amédée-Larrieu, à raison de 0 fr. 55 le kilo. Il ne sera livré que cinq kilos par ménage. Il ne sera pas rendu de monnaie.

Fabrication et vente du pain

Boulangers désignés pour la fabrication et la vente des pains dits de « régime » du 27 janvier au 9 février prochain inclus :

MM. Capdepuy, rue Pomme-d'Or, 59; Lamothe, rue Camille-Godard, 264; Recurt, rue de la Course, 30; Teulières, rue Notre-Dame, 35; Andiande, rue Huguerie, 19; Balot, rue de la Maison-Daurade, 8; Aurisses, rue Fondaudège, 133; Barbeyron, rue de Marseille, 10; Técheney, rue des Trois-Conils, 76; Touya, rue de la Cour-des-Aides, 14; Dufour, rue Saint-Sernin, 16; Claverie, rue de Lacanau, 28; Pléchat, rue Sainte-Colombe, 42; Garguet, rue des Ayres, 10; Béguerie, rue Traversanne, 11; Moliné, rue du Mirail, 52; Birac, rue de Talence, 72; Duffau, rue des Gants, 29; Ducasse, rue Monsarrat, 62; Soubiran, cours de Toulouse, 81; Minvielle, rue Francin, 54; Bonnefous, cours de Toulouse, 280; Moliné, avenue Thiers, 368; Roudie, avenue Thiers, 53; Labeyrie, rue Flornoy, 21; Nailhan, rue Delbos, 8; Turpaud, rue Delbos, 105.

LA GRANDE MAISON DE BLANC DE PARIS, 6, boulevard des Capucines, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle exposera ses nouveaux modèles de la saison en LINGERIE, LINGE DE MAISON, BONNETERIE, etc., à l'Hôtel de France, du 27 janvier au 1er février inclus, sans prolongation.

Mobilisation à la terre des territoriaux cultivateurs

Nous recevons communication de la lettre suivante :

Bordeaux, 23 janvier.

Monsieur le Président du conseil,

Par une lettre en date du 18 courant, M. le Ministre de l'agriculture a bien voulu me communiquer la réponse défavorable que vous avez faite au vœu de la Société d'agriculture de la Gironde demandant la « mobilisation à la terre », à partir du 1er février prochain, des hommes des classes 1898 à 1904, en attendant leur libération définitive prochaine.

La raison indiquée est que la démobilisation étant basée sur l'« âge » des militaires et non sur leur « profession », la mobilisation à la terre des hommes de la territoriale serait, en fait, à peu près équivalente à une véritable démobilisation.

Permettez-moi, Monsieur le Président du conseil, de revenir et d'insister sur la question soulevée, à laquelle le mauvais temps prolongé donne une gravité réelle : tous les travaux des champs sont arrêtés depuis plus de deux mois, et chaque jour davantage sont compromises les récoltes déjà en terre. Or, il faudrait être totalement étranger aux choses de l'agriculture pour croire qu'il soit indifférent de renvoyer les cultivateurs dès le 1er février ou dans le courant du mois de mars. Car c'est précisément dans la période comprise entre ces dates que doivent s'exécuter les préparations des sols et les semailles qui assureront les récoltes prochaines en denrées alimentaires, dont l'abondance pourra seule combattre la cherté de la vie.

Ainsi, sous le prétexte de sauvegarder le principe d'égalité professionnelle dans la démobilisation, le gouvernement exposerait la France à voir les récoltes de printemps encore fortement réduites cette année, malgré la cessation complète des hostilités ?

Cependant, la « mobilisation à la terre » des territoriaux cultivateurs ne serait pas plus une démobilisation véritable aujourd'hui que ne l'a été celle des R. A. T. à la fin de 1917, alors que la guerre était dans sa phase la plus critique. Ces hommes restaient placés sous le contrôle de l'autorité militaire, et astreints à des obligations de travail agricole qu'ils ont en général accomplies consciencieusement.

Aucune réclamation ne s'éleva contre cette décision, que l'on représenterait maintenant comme une faveur pour les agriculteurs, qui, d'ailleurs, l'auraient bien gagnée par la part prépondérante qu'ils ont prise à la victoire ! Mais il ne s'agit nullement d'un privilège : notre vœu demande simplement, dans le but d'accroître la production agricole, de renouveler, en période d'absolue tranquillité, une mesure déjà prise en pleine guerre, et qui a eu d'excellents résultats au point de vue de l'alimentation publique.

J'espère, Monsieur le Président, que vous voudrez bien examiner d'urgence, avec toute l'attention qu'elle mérite, cette question de la mobilisation à la terre des cultivateurs appartenant à la territoriale, et lui donner une solution conforme à l'intérêt général du pays.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.

Pour les réformes nº 2 de la guerre

Dans sa dernière réunion générale, l'Association amicale des réformés n. 2 de la Gironde, après l'examen des affaires courantes, montrant sa prospérité croissante, s'est occupée de la prime de démobilisation et de l'indemnité de vêtement. Deux questions écrites ayant été présentées à ce sujet au ministre de la guerre, il est décidé d'attendre sa réponse, qui, équitablement, ne peut manquer d'être favorable : tout réformé étant doublé d'un démobilisé.

Il est encore décidé, toute explication sur l'application de la loi des pensions étant actuellement prématurée, d'attendre sa promulgation pour en faire le commentaire. A ce moment-là, les réformés n. 2 du département trouveront auprès de l'Association, concernant cette loi, les renseignements et les services de placement, de renseignements et d'assistance médicale et pharmaceutique gratuite.

Union fraternelle et protectrice girondine

L'Union fraternelle et Protection girondine des mutilés informe le public bordelais que la première représentation de « l'Attaque du Moulin », pièce patriotique, sera donnée au profit de la Société, au Théâtre-Français, mardi 28 courant, en soirée. Une quête sera faite pour la croix de secours et de placement. Nous comptons que tous auront à cœur de répondre à notre appel et voudront revivre quelques instants de nos grandes heures.

Nos sociétaires sont informés qu'il n'y a aucun billet de faveur.

Robinets en cuivre et bronze Appel d'offres

Le ministre du blocus et des régions libérées fait un appel d'offres pour la fabrication de robinets en cuivre et bronze destinés aux immeubles à reconstruire dans les régions libérées.

Les fabricants pourront avoir communication des devis et cahier des charges en s'adressant au service technique de reconstitution des moyens d'habitation, 223, rue Saint-Honoré, Paris. Ils pourront aussi prendre connaissance des devis et cahier des charges dans les bureaux de l'ingénieur en chef du département, 2, allées d'Orléans, à Bordeaux.

Conférences de M. B. Blanchet

C'est lundi 27 janvier, à vingt heures trente, dans l'amphithéâtre de l'Athénée, que M. Blanchet, l'auteur de « En Représailles », traitera le sujet suivant, bien fait pous nous émouvoir :

« Le traitement des prisonniers de guerre en Allemagne. »

Le mardi 28 janvier, avec l'assentiment de l'autorité militaire, M. Blanchet prendra la parole devant les officiers et soldats de la garnison et des hôpitaux. Il s'adressera ensuite, à seize heures trente, à la jeunesse des écoles.

Le grand public, les soldats, les écoliers bordelais voudront s'empresser de rendre hommage à nos prisonniers de guerre représentés par l'un d'entre eux.

Toutes ces manifestations sont organisées par le comité girondin de l'Union des grandes Associations françaises, sous les auspices et avec le concours du comité de l'Effort de la France et de ses alliés, qui a mené, pendant la grande guerre, une admirable campagne.

L'exploitation de la forêt landaise

Par un arrêté en date du 26 septembre dernier, le ministre de l'agriculture a institué, dans chaque département, une commission consultative des exploitations forestières de guerre, chargée de donner, d'une manière générale, son avis sur les mesures à prendre en vue de sauvegarder les intérêts forestiers régionaux.

L'énorme consommation de bois qu'ont entraînée les besoins de la défense nationale a apporté une grave perturbation dans les exploitations de la forêt landaise. Il importait donc de prendre d'urgence des mesures en vue de hâter le retour à un état de choses normal et d'assurer la reprise, dans les conditions ordinaires, de ces exploitations.

Ainsi que nous l'avons signalé, le commissaire à l'agriculture, M. Compère-Morel, a récemment invité les préfets de la Gironde, des Landes et de Lot-et-Garonne à consulter à ce sujet les commissions départementales, et, afin d'arriver à des solutions applicables aux trois départements que lie une étroite solidarité en matière d'exploitation de la forêt landaise, il a prié ces préfets de réunir les trois commissions en une conférence au cours de laquelle elles élaboreront un programme commun.

La commission girondine a tenu samedi, à la préfecture, une réunion préparatoire que présidait M. Moreau, conseiller de préfecture, représentant M. Olivier Bascou, préfet.

Etaient également présents : MM. Grandjean, inspecteur des eaux et forêts, secrétaire de la commission; Bentéjac, conseiller général de Villandraut; Denigès, propriétaire forestier au Las, commune de Saint-Jean-d'Illac, et Gabriel Beaumartin, commerçant en bois. Un membre d'un Syndicat forestier qui fait également partie de la commission n'avait pu répondre à la convocation.

La conférence des trois groupements départementaux aura lieu incessamment. Son siège n'est pas encore définitivement fixé. Le commissaire à l'agriculture avait tout d'abord indiqué, sans rien spécifier d'une façon formelle, qu'elle pourrait être tenue à Mont-de-Marsan. Les commissions intéressées décideront.

Ecumeurs des quais

Six arrestations

Les inspecteurs de la Sûreté générale ont opéré vendredi un beau coup de filet en appréhendant six individus coupables de vols divers sur les quais.

Deux de ceux-ci, exerçant la profession de manœuvre, ont été pris en flagrant délit au moment où ils se disposaient à enlever une caisse de boites de sardines déposée sur le quai Louis-XVIII

Les autres inculpés sont trois sujets marocains, exerçant également le métier de manœuvre, et une ouvrière d'usine, maîtresse de l'un d'eux.

Ils ont dérobé plus de trente pièces de toile, représentant une valeur importante.

C'est une perquisition opérée par l'inspecteur Duvignac au domicile des voleurs qui a permis de retrouver ces marchandises, que depuis quelque temps ils cherchaient à écouler.

En outre, deux autres personnes, le mari et la femme, restaurateurs, ont été arrêtés pour recel d'objets volés.

Les vols quotidiens

On pardessus d'une valeur de 315 fr. a été volé vendredi soir, vers dix heures et demie, dans un bar, à M. Goudeau, garçon de café, 47, rue de Fleurus.

— Allées de Chartres, deux individus ont assailli M. Hirigoyen, propriétaire à Dax. Des agents étant accourus aux cris de la victime, les agresseurs prirent la fuite.

— Un fût de rhum de 260 litres a été trouvé dans un débit du quai de Bacalan. Ce fût avait été volé dans un dépôt de la Chambre de commerce, au préjudice de la maison Borde, 29, rue Lafaurie-de-Monbadon.

Acte de probité

Un livret de Caisse d'épargne mentionnant le dépôt de 3,500 fr., perdu dans le hall de l'hôtel des postes, a été trouvé et remis au perdant par M. Clément, employé à une Compagnie d'assurances.

Nous adressons à ce jeune homme nos vives félicitations pour son acte de probité.

PETITE CHRONIQUE

DISPARU RECHERCHE. — Prisonniers revenant d'Allemagne pouvant donner renseignements sur le sergent Alfred Saint-Abre, du 34e d'infanterie, 10e compagnie, disparu le 24 mai 1916 à Douaumont, sont priés aviser M. Saint-Abre père, rue Verdier, 18, Bordeaux.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Niagara », ayant à bord de nombreux passagers et un chargement de diverses marchandises, a quitté New-York le 23 janvier, à destination de Bordeaux

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux) COUVERTS ET PLATS D'ARGENT

Théâtres et Concerts

Trianon-Théâtre

Pour passer une soirée agréable, il faut voir **FERTINEL, Duplessis, Guise, etc.; Renée Frank, Simonne Joubert**, etc., dans l'hilarant vaudeville « **LE TRUC DU BRESILIEN** ». — Jeudi, matinée. — Location rue Franklin.

Scala-Théâtre

« **LA REVUE DE LA FEMME** ». — Tous les soirs, la triomphale Revue et ses scènes nouvelles, notamment « la Poudre Q. », qui déchaîne le fou rire. Rien que des vedettes, Mmes Lacoste, Denarbère, Arnold, MM. Fleury, Réval, Desnoyel, Martin. On loue sans frais à la Scala.

Alhambra-Théâtre

« **LE CŒUR A SES RAISONS** », comédie de Flers et Caillavet, et **LES CAMELIAS**, danseuses modernes.

Alcazar-Théâtre

Dimanche soir, dernière représentation de « **LA GRACE DE DIEU** », avec toute la troupe.

SPECTACLES

DIMANCHE 26 JANVIER

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « Sigurd », avec Cazenave.
APOLLO. — 8 h. 30 : « La Belle Hélène », avec Marguerite Carré.
BOUFFES. — 8 h. 30 : Music-Hall, avec Nibor.
TRIANON. — 8 h. 45 : « Le Truc du Brésilien », avec Fertinel.
SCALA. — 8 h. 30 : « La Revue de la Femme ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « Le Cœur a ses raisons ».
ALCAZAR. — 8 h. 30 : « La Grâce de Dieu ».

La Voix sur le Fil

Voici la troisième liste des cinémas qui passent ou qui passeront à bref délai « **LA VOIX SUR LE FIL** » :

Cinéma Pathé de l'Intendance (Bordeaux).
Alhambra-Théâtre-Cinéma (Bordeaux).
Saint-Projet-Cinéma (Bordeaux).
Idéal-Cinéma des Capucins (Bordeaux)
Cinéma des Girondins (Bordeaux).
Francin-Cinéma (Bordeaux).
Cinéma des Nouveautés (Bordeaux).
Royal-Cinéma (Bordeaux).
Cinéma de la Rotonde (Bordeaux).
Cinéma-Palace (Pau).
Cinéma-Eldorado (Tarbes).
Family-Cinéma (Angoulême).
Royal-Cinéma (Angoulême).
Cinéma-Palace (Arcachon).
Royal-Cinéma (Bergerac).
Cinéma Pathé (Agen).

Nous publierons sous peu une nouvelle liste. Le nombre d'établissements déjà atteint constitue un record cinématographique pour le Sud-Ouest.

Saint-Projet-Cinéma

FROU-FROU

Film superproduction Francesca Bertini

Lundi, première de « **FROU-FROU** ». Cette œuvre, tirée de la célèbre comédie dramatique de **MEILHAC et HALEVY**, un des plus fins joyaux de l'art théâtral français, est tout entière dominée par **Francesca BERTINI**, principale et maîtresse vedette.

C'est dire que nous avons un « **FROU-FROU** » à l'italienne, assez distante de la composition originale, mais d'une indiscutable valeur scénique. Tour à tour frivole, légère, coquette, amoureuse, honnête et troublée, coupable et douloureuse, tragique, lamentable et fragile, **Francesca BERTINI** tient l'écran auquel elle fait don de toute sa splendeur, de toute sa beauté avec une souveraine maîtrise.

Gros succès de sentiment, d'émotion et d'élégance, puisque l'œuvre, tournée somptueusement, s'illustre de toute la richesse des décors italiens. — Faveurs et réductions suspendues.

CINÉ-VARIÉTÉS, 202, rue Sainte-Catherine

Lundi à jeudi, en matinée et soirée : « **LE SCANDALE** », d'après la célèbre pièce d'**Henry Bataille**, joué par **M. Escoffier et Denise Lorys**; « **UNE VIE DE CHIEN** », comédie en trois parties, par l'inimitable **Charlie Chaplin**; « **MASCAMOR** », avant-dernier épisode (Le Destin). — **Actualités.**

Alhambra-Théâtre-Cinéma

Tous les jours, sur la scène : « **LE CŒUR A SES RAISONS** », comédie. « **LES CAMELIAS** », danseuses modernes.

A l'écran : « **L'EPOPEE DE NAPOLEONETTE** »; « **LA VOIX SUR LE FIL** », 1er épisode et **LES ACTUALITES**.

COMMUNICATIONS

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES. — Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le lundi 27 janvier, à sept heures du soir, Bourse du travail, 42, rue de Lalande. Ordre du jour : Compte rendu de la délégation.

UNION BORDELAISE DES SYNDICATS DE L'IMPRIMERIE. — Réunion extraordinaire le lundi 27 janvier courant, à 7 heures du soir, à la Bourse. Tous les ouvriers et ouvrières syndiqués sont priés d'y assister. — Ordre du jour : Compte rendu de la délibération auprès des patrons.

Chemin de fer d'Orléans

Sous réserve des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 5,501 à 5,800 (série P. D.) seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide le mardi 28 janvier 1919.

COURS ET CONFERENCES

INSTITUT COLONIAL. — Cours professés à la Faculté des lettres, 20, cours Pasteur, à huit heures et demie du soir :

Lundi 27 janvier, M. le docteur Beille : Cultures coloniales, palmier à huile; mercredi 29 janvier, M. Hugot : Produits coloniaux, vanille et essences; vendredi 31 janvier, M. Sorre : Géographie coloniale, Tunisie.

Cours d'arabe : A six heures du soir, lundi 27 janvier, cours élémentaire : Noms des nombres, thèmes, versions; mercredi 29 janvier, cours supérieur : Formation des noms; vendredi 31 janvier, cours élémentaire : Exercices de conversation.

FACULTE DES LETTRES. — Cours de langues et littératures du Sud-Ouest de la France (fondation municipale). Professeur, M. Bourciez. Pour cause d'indisposition, la leçon du lundi 27 janvier n'aura pas lieu.

Les Parfums Bichara sont partout

ÉTAT CIVIL

DECES du 25 janvier

Augustin Collinet, 26 ans, rue de Cheverus, 9.
Mme de Lioncourt, 41 ans, cours Maréchal-Foch, 30.
Louis Sautour, 49 ans, rue des Douves, 38.
Bernard Videau, 50 ans, rue du Tondu, 147.
Mme Albert, 53 ans, cours de la Somme, 212.
Veuve Barrouillet, 56 ans, rue du Parlement-Saint-Pierre, 26.
Jean Guyonie, 58 ans, rue Joseph-Abria, 131.
Mme Castaing, 60 ans, hôpital.
Jean Descas, 67 ans, rue Mandron, 120.
Veuve Pairaut, 78 ans, hôpital.
Jean Fabères, 78 ans, rue Mathieu, 73.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Pieussan et Lasbarrières prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Georges PIEUSSAN,

leur frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le **lundi 27 janvier**, en l'église du Bouscat.

On se réunira à la maison mortuaire, 1, rue Laharpe, à neuf heures, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures et demie.

Pompes fun. générales. (Service de Caudéran.)

CONVOI FUNÈBRE Mme Louis Dressayre, Mme veuve Villiers, M. et Mme A. Villiers et leurs enfants, les familles Séguinel, Bouyssou, Lamagat, Laffeschine et Giraud prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Louis DRESSAYRE,

chef de dépôt en retraite, Cie d'Orléans, membre de la Société « La Bastidienne »,

leur époux, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, qui auront lieu le **lundi 27 janvier**, en l'église Notre-Dame-des-Anges.

On se réunira à la maison mortuaire, 33, chemin de Pessac, à dix heures, d'où le convoi funèbre partira à dix heures et demie.

Pompes funèbres génér. 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Le clergé et les membres du conseil paroissial de Saint-Jean de Libourne ont la douleur de faire part du décès de

M. l'abbé Jean-Abel BLANC,

curé de Saint-Jean, archiprêtre de Libourne, pieusement endormi dans le Seigneur le 25 janvier 1919, et prient ses amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques qui auront lieu dans l'église Saint-Jean-Baptiste, le **mardi 28 courant.**

On se réunira à neuf heures au presbytère, d'où le convoi partira à neuf heures et demie très précises.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Capian, pour être déposé dans un caveau de famille.

CONVOI FUNÈBRE M. Pierre Albert, M. et Mme Chaval, Mlles Marie, Jeanne, Suzanne Clément, les familles Mazas, Beaubois et Sudraut prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Pierre ALBERT, née Eva CLÉMENT,

leur épouse, sœur, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu le **lundi 27 courant**, en l'église de Saint-Nicolas.

On se réunira à la maison mortuaire cours de Toulouse, 212, à deux heures, d'où le convoi funèbre partira à deux heures et demie.

Ni fleurs ni couronnes.

CONVOI FUNÈBRE Mme A. Landard, Mme Gaston Amilhac, Mlle Landard, le capitaine Landard, Mme Blanchereau, Mme Mangin, M. B. Blay, avoué à la cour; Mme Blay, M. et Mme Grimard et leurs enfants, le capitaine Blanchereau, Mme Lucien et ses enfants, M. et Mme Dulac, le docteur et Mme Rabère et leurs enfants, M. et Mme Charlo et leurs enfants, Mme Marcombie et son fils, M. et Mme Sirey et Bugard prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Albert LANDARD,

attaché à la Cie Générale Transatlantique, décédé en sa propriété du Point-de-Vue, Saint-Maixant (Gironde),

leur époux, père, frère, cousin germain et cousin, qui auront lieu le **mardi 28 janvier**, en l'église de Bègles.

On se réunira à l'église à neuf heures trois quarts, pour dix heures un quart.

Pompes funèbres génér. 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Auguste Collilieux, M. et Mme Jacquemont, M. et Mme Dudés et leurs enfants, M. Gabriel Mons et sa fille, les familles Culassous, Cabady, Fournier, Nougarot ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Auguste-Pierre COLLILIEUX,

décédé dans sa 67e année,

leur époux, beau-frère, oncle, cousin et ami, et vous prient de leur faire l'honneur d'assister à ses obsèques qui auront lieu le **lundi 27 janvier**, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à dix heures, d'où le convoi partira à dix heures et demie.

CONVOI FUNÈBRE Mme B. Pouget, née Milan; M. Bernard Pouget, officier d'administration du génie (aux armées), et leur fille; Mme veuve R. Gaussens, Mme C. Mano, M. Célestin Mano (aux armées) et leur fils; M. Ernest Gaussens, lieutenant (aux armées), M. E. Gaussens; M. Georges Gaussens, sous-lieutenant (aux armées), M. et Mme Petit et leurs enfants, Mme veuve Rivière et ses enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve MILAN, née Suzanne GAUSSENS,

qui auront lieu le **lundi 27 courant**, à neuf heures trois quarts très précises, dans l'église Saint-Bruno.

Réunion salle d'attente de cette paroisse à neuf heures un quart.

La messe de huitaine sera dite dans la plus stricte intimité. P. F.

CONVOI FUNÈBRE M. André Sibert (aux armées), M. et Mme Paul Nègre et leurs enfants, M. et Mme Ferdinand Sibert et leur fille, les familles Ferrand, Millepied, Delage, Bayeurthe, Antoni et Guérin prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme André SIBERT, née Jane NEGRE,

décédée à l'âge de 25 ans,

leur épouse, fille, belle-fille, petite-fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine, qui auront lieu **lundi 27 janvier**, en l'église Notre-Dame des Chartrons.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Mandron, 83, à une heure un quart, d'où le convoi partira à une heure trois quarts.

Pompes funèbres génér. 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. A. Lapaire, les familles Lauvray, Ryckmans, Schoeller, Voisin, Lisert et Candat prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Albert LAPAIRE,

ingénieur civil,

leur époux, frère, beau-frère et oncle, qui auront lieu le **mardi 28 janvier**, en l'église des Clarisses.

On se réunira à la maison mortuaire, 112, chemin de Pessac, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Pompes funèbres génér. 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Joseph Darlan, M. et Mme Jean Cocut, les familles Thé, Mouliney et Deydou remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Joseph DARLAN,

née Marguerite CASSAGNE,

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Messe de huitaine, **lundi 27 janvier**, à l'église Notre-Dame des Chartrons, à neuf heures.

Pompes funèbres génér. 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mlle Yvonne Poidras, les familles Ardura, Lacalmontie, Monussont, veuve Martinet, Bourdin, Toury, Yzard, Dubille, Baillet, Soleil, Lechat, Richard, Fourrier, Apard, Martinet, Gastein, Vingeau, Céline, Vignolles remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Edouard POIVRES,

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent qu'une messe sera célébrée le **mardi 28 janvier**, en la basilique Saint-Michel, à neuf heures, pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS Mme Ch. Flamini, son fils et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. le capitaine Ch. FLAMINI,

chevalier de la Légion d'honneur,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans leur si grande douleur.

Messes dans l'intimité.

Pompes funèb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

ERRATUM C'est par erreur que les noms Marceau, Mauvigney ont figuré dans la famille du convoi de Mme Joseph DARLAN.

VALADIE FABRICANT JOAILLIER
11, rue Jean-Jacques-Bel, au 1er, Bordeaux
CORBEILLES DE MARIAGES
Reproduction et transformation de bijoux anciens et modernes de tous styles
ACHAT DE DIAMANTS ET PIERRES PRÉCIEUSES

AUX NÉGOCIANTS EN CYCLES

Messrs **GASTON, WILLIAMS et WIGMORE**
Importateurs-Exportateurs,
1 et 3, rue Taitbout, 1 et 3, PARIS,
ont l'honneur d'informer Messieurs les Négociants en Cycles de la région qu'ils viennent de recevoir un très gros lot de moyeux de bicyclettes, ligne de 38, percés à 36 trous, filetage 34,7, nickelage 1re qualité. — Conditions, prix et échantillons seront envoyés sur demande.

COURS DES CHANGES

Londres, 25 95 à 26; Espagne, 1 08 3/4 à 1 10 3/4; Hollande, 2 24 ½ à 2 28 ½; Italie, 84 à 86; New-York, 5 42 ½ à 5 47 ½; Suisse, 110 ½ à 112 ½; Suède, 154 ½ à 158 ½; Norvège, 149 ½ à 153 ½.

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

Chemins de fer du Midi

Le public est informé qu'à partir du 1er février 1919 des modifications seront apportées à la marche des trains de voyageurs sur les lignes de :

Bordeaux-Saint-Jean à Cette.
Port-Ste-Marie à Riscle.
Nérac à Mont-de-Marsan.
Tarbes à Bagnères-de-Bigorre.

Pour le détail de ces modifications, s'adresser aux chefs de gare.

CHAUFFEURS camions automobiles demandés. Salaires 15 à 20 francs par jour. S'ad. Garage, rue de Cluny, face 51 boulevard Godard, Bordeaux.

Solde Cartes Postales en couleur, tous genres, toutes marques; postal 600 cartes franco contre mandat 20 francs. — Stylos militaires avec bague en boite-réclame de 3 douzaines, la boite franco, 10 fr. 80. — DE MAZAUBERT, à Bruges (Girde).

A VENDRE
1o Machine à écrire Underwood mod. 5, réelle occasion.
2o Machine à écrire Underwood mod. 3-16, grand chariot.
3o Machine à écrire National neuve, complète, avec valise. Inter-Off., 52, all. Tourny. T. 9-61

AFFAIRE à enlever de suite rap.18,000f p.a.,16,000f. **ÉPICERIE** fine gr. passage. Rec. 500f p. j., 12,000f. **BAR** à céd. b. quart., bénéf. net 15 fr. p. jour. Px 5,000 fr. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

A V. échoppe pr. tram, 6 p., jardin, état neuf; 10,000 fr. **A V.** maison pr. Parc, 6 p., jardin, libre fin févr., 22,000f. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

WAGONS, quatre plates-formes neuves dix tonnes livrables suite, circulant tous réseaux. — Intermédiaires s'abstenir. Ecr. PERCY, Agence Havas, Bordx.

RONDINS CHÊNE 1er choix, sec. Bois, 23, r. Rode.

PÉDICURE M. Morand, 39, r. Notre-Dame, retr des armées, reçoit de 9 à 12 h. et de 15 à 19 h. Se rend à domicile

ANGLAIS STENO-DACTYLO COMPTABILITE Ecole, 39, rue Sainte-Catherine.

Bicyclette homme bon état, roue libre, à vendre; motocyclette légère, débrayage, suis acheteur, 144, chemin Fresquet, Caudéran

Chambre ou pt appartem. meublé dde p. M. p. pied-à-terre confortable indépendant, centre. Ec. QUENAT, Ag. Havas, Bx

Auto ddée, viturette 6 à 10 HP, 2 places, bon état, prix modéré. Ec. QUENAT, Ag. Havas, Bx.

ANGLAIS 3 leçons par sem., 8 francs par mois. American School, 6, r. Margaux STENO-DACTYLO 12 fr. COMPTABILITE p. mois.

CHEVAUX de labour à vendre, bonne occasion. — S'adresser 5, rue Porte-des-Portanets, Bx

Bûches de pin et de chêne coupées à 1 mètre, fagotines, bourrées de branches à vendre, conditions très avantageuses. — S'adr. 5, rue Porte-des-Portanets

WAGONS couverts et plates-formes demdés en location. Ecr. offres SALCE, Ag. Havas, Bdx.

POUR RESTER JEUNES ET BELLES il faut éviter les cheveux blancs, si vous en avez venez chez nous, avec notre **Colorat** nous les ferons disparaître immédiatement. Cette nouvelle et merveilleuse teinture qui fait toutes les couleurs, se vend et s'applique par des spécialistes chez **HENRY**, seul dépositaire, 46, Chapeau-Rouge. Téléphone **1071**.
Les prix d'avant-guerre seront rétablis pour les ondulations, etc. **2 fr.**

Contre le FROID
IMPORTANT ASSORTIMENT DE

CHANDAILS
CACHE-NEZ
CALEÇONS
PASSE-MONTAGNE
GANTS ANGLAIS DENTS
Tout pour FOOTBALL
Tout pour la BOXE
EXERCISERS, EXTENSEURS
TOUT pour Tous SPORTS
A.-A. **TUNMER** & Cº
96, rue Sainte-Catherine — Bordeaux

MM. LES PHARMACIENS
de BORDEAUX et de la région du SUD-OUEST sont informés que
La Maison **LUCIEN MATHIEU, de PARIS:**
Accessoires de Pharmacie, Instruments de Chirurgie, Bandages, Bas et Ceintures.
a ouvert une succursale possédant un ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE
132, boulevard Victor-Emmanuel III, à BORDEAUX

MAISON J. MAURIN
Pétrole 75 c. le litre
SEMOULE DE MAIS pour Entremets, 1 fr. 25 le 1/2 kilo.

Etude de Me POISSONNET, notaire à La Rochelle.
L'ADJUDICATION d'un atelier de menuiserie mécanique annoncée pour le 1er février 1919 n'aura pas lieu.

Autos Renault et Delahaye gre taxi à v. Pellot, 38, r. Colbert.

COUPEUSE AU TRANCUET dem., 49, rue de Pessac, Bdx.

ON DEM. un apprenti pour petite mécanique, présenté par parents; 7, rue Saint-Remi.

Poutres et Poutrelles
Madriers Bastins à vendre. 85, rue Guillaume-Leblanc, Bdx.

RETOUCHE EN NOIR RETOUCHE DES NEGATIFS
Agrandissement d'après photo. H. DEREPPE
23, rue Mexico, près du tram Saint-Médard, Caudéran.

ON DEM. courtiers, courtières, p. relève photos. Forte comm. Baladès, 4, r. Cheminade.

ESSENCE POUR AUTOS
Pétrole, carbure de calcium, huiles pour mobiloils, pour tous moteurs. LIVRAISON IMMEDIATE. — H. LINGUETTE, 220, route de Toulouse, 220 (angle rue Grousset), à Bègles. Téléph. 30.

A V. piano, chamb. mil., salon L. XVI, glace, armiore, garn. chemin. et foyer, 121, c. Alcret.

A V. pneus 820×120, 920×120, 880×120, ferrés, lisses et chambres; 24, rue de la Devèze, 24, Bordx.

Régisseur diplômé marié, 48 ans, demande gérer propriétés ttes cultures. Bonnes références. Ec. TRIAIR, Agence Havas. Bordx.

DÉPART A VENDRE
pianos, salons, fauteuils, chaises, dictionnaire allemand. Mévers, 3, r. de la Vieille-Tour, Bx

PIERRES à briquets q. supér., triées, 5fr., les 50 ; fr. 10; la 100 14 fr. f. c. m.-p. BERNIN, Stella Cérium, Fougères (Ille-et-Vilaine)

NOUVELLES-GALERIES
LUNDI 27 JANVIER 1919
BLANC-LINGERIE
Dentelles-Chemises-Mouchoirs
A l'occasion de cette grande Exposition Annuelle de Blanc nous avons réservé d'importants stocks en **LINGERIE POUR DAMES, DRAPS DE LIT, LINGE DE TABLE, LINGE DE TOILETTE** *et* **MOUCHOIRS** *que nous pourrons offrir à notre Clientèle à des prix actuellement bien au-dessous des cours de fabrique.*
Dans le but de faire profiter à toute notre fidèle clientèle de ces Occasions Extraordinaires, il ne sera consenti aucune Vente en Gros
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES pour un jour seulement
SHIRTING renforcé pour lingerie d'usage, largeur 82 c/m. Valeur réelle 2.60. — Le mètre. 2fr
SHIRTING renforcé extra, très belle qualité, largeur 82 c/m. Valeur 2.75. — Le mètre. 2fr20
MADAPOLAM supr pr tr. belle lingerie, qual. rec., 82 c/m. Valeur 3.50. — Le mètre. 2fr60
NANSOUK chiffon pour lingerie flou, largeur 82 c/m. Valeur 2.25. — Le mètre. 1fr80
BATISTE très fine pour lingerie élégante, largeur 80 c/m. Valeur 2.50. — Le mètre... 1fr90
Nota. — Toutes nos qualités de Shirting, Madapolam, Nansouk et Batiste sont de **PREMIÈRE FABRICATION FRANÇAISE.**

ROCHET SCHNEIDER
Fait essayer et livre rapidement
Sa CAMIONNETTE 1,500 kilos
AGENCE GÉNÉRALE, 32, Cours de Verdun, 32

A VENDRE BEL IMMEUBLE, HOTEL PARTICULIER situé dans beau quartier, comprenant rez-de-chaussée, grand salon, petit salon, salle à manger, fumoir, cuisine, souillarde, water-closet, cour et garage. Premier étage, comprenant deux belles chambres de maître, grand cabinet de toilette, salle de bains, penderie, terrasse et water-closet. Deuxième étage, comprenant une chambre d'enfant, deux chambres domestiques, une lingerie, un grenier et un water-closet. Grande cave, deux caveaux, chauffage central, eau, gaz, électricité. Au besoin on vendrait meublé. Pour visiter écr. à DABLI, Agence Havas, Bx

A V. 20,000m2 terrain industriel Bordx, bord Garonne, rive gauche, raccord av. voie ferrée. Ecr. TOUNE, Agence Havas, Bx.

TUILERIE à vendre, à 40 kilomèt. de Bordeaux, avec matériel et 5 hect. 60 ares, terrain bordant cours d'eau, près grande ligne. — MAXIME ALBERT, à Saint-Savin-de-Blaye (Gironde).

PLATES-FORMES
de 10 à 40 tonnes, vente de wagons de toutes qualités, location plates-formes 40 tonnes, à vend. 50 essieux plates-formes 10 tnes. Puech, 14, r. Gambetta, Toulouse

A VENDRE cause départ : hôtel et belle maison attenants, à Taillebourg, face la gare, vastes dépendances. — Me DURAND, notaire à Taillebourg (Ch.-Inf.)

Dans centre, notamment Intendance, Chapeau-Rouge, allées de Tourny, on demande deux ou trois pièces pour bureau. Ec. DOG, Agence Havas, Bordeaux.

A V. maison St-Genès 10 pièces, joli jardin, libre de suite.
A V. vaste immeuble av. hang., conviendrait pour garage ou toute industrie, px 50,000 fr.
A V. maison rue de la Verrerie, 11 pièces, avec 2 entrées.
A V. maison boulevard Wilson, 15 pièces, joli jardin, garage, donnant sur aut. rue; 125,000f Lateulade, 17, all. Damour, 2 à 4h

J. h. 18 a., trav. bur., conn. angl. dde empl. Ec. Hec, Ag. Havas, Bx

BELGIQUE. Excellent agent, bien introduit auprès de la bonne clientèle des distillateurs et marchands en gros, demande agence générale de maison sérieuse de vins exclusivement. Ec. Henri ROY et Cie, Cognac (Chte).

BELLE VOITURE ENFANT bon état à vendre. J. LARUE, 86, av. de la République, Caudéran

Belle cage avec table socle mar bre rouge 40×33×13 à vendre. Ecr. LEO, rue Parc, Caudéran.

ON DEM. dans maison sérieuse deux chambres ou grande chambre à deux lits, électricité. Ecr. RINLO, Agence Havas, Bdx

Chamb. ddée p.-à-t., q. St-Genès, Bayon., Aquit. Ec. Domié, Havas, Bx

A V. machine à coudre, salon Louis XVI, armoire, coiffeuse, chaise-longue. Visit. matin; 34, rue des Terres-de-Borde, 34, Bx.

MOTEURS électriques triphasés de toutes puissances
ALTERNATEURS et TRANSFORMATEURS
FILS, CABLES NUS ET ISOLÉS, PROFILÉS BANDES, BARRES, PLANCHES CUIVRE ET LAITON
Stock important, disponible de suite. S'adresser pr conditions
Etablissements **GRAMMONT** 62, rue du Palais-Gallien :: BORDEAUX ::

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE BORDEAUX, 25, r. VITAL-CARLES
Brochures et renseignements sur demande

TEINTURERIE, 3, r. Lescure Usine LATASTE Tél. 18.37 NOIR POUR DEUIL TOUS LES JOURS

FILS DE FER galvanisés usagés vignes. HENAULT, Libourne.

MEUBLES D'OCCASION Belles Chambres et Salons 23, rue du Mirail

J'achète tout : meubles, vestiaires, bicyclettes, linge, fusil, etc. MASSEZ, 26, r. Roquelaure

A V. immeuble industriel av. maison d'habitation moderne, jardin et garage, quartier Midi. Ecr. LAUZIA, Agence Havas, Bx

ROUGE VIN EXTRA BLANC 135f VINICOLE NOUVELLE 160f l'bque 23, rue Peyronnet l'bque

USINE de l'Ouest recherche : DESSINATEUR calqueur d'exécution, situation stable, conviendrait à mutilé. AJUSTEUR TOURNEUR MECANICIEN pour travaux d'entretien, sérieuses garanties professionnelles exigées. ELECTRICIEN pour installation et entretien éclairage et force motrice courant contin. Ecr. VICARD, Agence Havas, Bx

BOTTES caoutchouc occ., on désire achet. 5 paires DE DION 14 HP, châssis-moteur, 2,000 f. 2 canots pétrole neufs. Ec. Oysters, restt, 67, r. St-Sernin, Bx

ÉLECTRICIENS pour entretien et réparations moteurs sont demandés par la maison L. GRANGES, ingénieur-constructeur, à AGEN.

MODELEURS dont un comme chef d'équipe, sont demandés par la Maison L. GRANGES, ingénieur-constructeur, à AGEN

BONS OUVRIERS MOULEURS
CHAUDRONNIERS SUR CUIVRE ET FER Tuyautage surtout ayant l'habitude du bord sont demandés : Fonderies et Ateliers « CAUQUIERE », LA SEYNE-SUR-MER, près Toulon.

CAMIONNETTE 1,500 kil., avec essence et pneus et chamb. à air neufs, à vendre. S'adresser, 60, cours Saint-Jean, Bdx.

A liquider à vil prix grosse quantité de fils téléphoniques, de lumière, de sonnerie, et FILS DE VIGNE AMERICAINS S'adresser chez MASSEZ, 26, rue Roquelaure, 26, à Bordeaux.

PLACIERS DEMANDES avec références par la « LIQUEUR IZARRA » pour Bordeaux et environs; 90, cours du Médoc, de 9 h. à 11 heures.

LOCOMOBILE à v., 6 HP, parf. état. CHENUT, à Montguyon.

A V. chariot scierie avec voie, parfait état, agrafage par bout. Lartigue, St-Paul-lès-Dax.

BOIS
Planches, madriers, chauffage, pin maritime, chêne, hêtre. — MENUISERIE Société pyrénéenne d'exploitations forestières, 28, rue Lormand, BAYONNE.

Jne commerçant seul demande chambre conf. centre. Offres av. prix mod. Ecrire CAUDAN, Agence Havas, Bordeaux.

VIN ROUGE EXTRA. **SIMON** 66, Paludate, Bx depuis 130 fr. l'bque

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles Bx **ÉCOULEMENTS**
RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

606
Institut Sérothérapique du Sud-Ouest
Bordeaux, *23, cours Intendance*
SYPHILIS - VOIES URINAIRES
Traitement sérieux sans promesses illusoires.

AVIS LA BANQUE DE LA GIRONDE, 10, place des Quinconces - par organisation spéciale - ESCOMPTE, PRÊTE, FAIT DES AVANCES aux gros et petits commerçants, détaillants sociables

REPARATION
MACHINES A ECRIRE
Underwood, Remington, etc. Inter Office, 52, allées de Tourny. Livraison rapide. Téléph. 9-61.

SITUATION ASSURÉE en apprenant
Sténo-Dactylo Anglais
52 INTER · OFFICE all. de Tourny (1er étage) 52
Téléphone 9-61
872 emplois procurés cette année

CHIENNE POLICIERE A VEND. 14 mois, pure race. GERMIER, 12, quai de Bourgogne, Bx., 3 à 5 h.

ENVIRON 20,000 kilos Farine de Tourteaux palmiste
dont 89 sacs considérés bons, 166 sacs avariés no 1, 145 sacs, dont 10 en vidange, avariés no 2, pour engrais de la terre.
Pour visiter, s'adresser à MM. Révolat jeune et fils, consignataires d'office, quai de Bourgogne, 42. Dispositif chez le courtier vendeur. Téléphone 46-03. Télégraphe « Dliga-Bordeaux ».

VENTE publique JUDICIAIRE
Jeudi 30 janvier 1919, à 14 h. 30, dans le magasin de MM. Révolat jeune et fils, situé rue Ausone, 39, il sera vendu aux enchères publiques, ministère de Me P.-A. CHAMPAGNE jeune, courtier assermenté, rue Calvé, 33, à Bordeaux, suivant jugement du Tribunal de Commerce en date du 16 janvier, et pour compte de qui il appartiendra, en trois lots et en bloc pour chacun.

ON DEMANDE
UN MAGASINIER sérieux ayant aptitudes commerciales aux FILATURE ET CORDERIE DE LA GIRONDE, 239, r. Jardin-Public. Inutile se prés., faire offre écrite.

AUTOMOBILE
Suis preneur voiture récente 10/12, trois ou quatre places. — Pressé. — Ecrire détails et prix à GRAM, Agence Havas, Bordx.

APPARTEMENT
3 à 4 pièces vides maison bourg. rayon St-Jean-Tauzia-Furtado. Off. Vaquier, 207, c. St-Jean, mag.

A LOUER 4p. garn. 4, r. Trésorerie.

1er AVIS M. G. Creugnet et J. Grall, sa femme, ont vendu leur bar, bd Albert-Ier, 177, à Mme J. Ricôme Petisné. Opp. 89, r. Fr.-de-Sourdis, chez M. Petit

M. tr. sér. dem. d. cent. chambre av. c. de t., préf. pr longdurée. Ec. Daulcamp, Havas, Bx

CHEVAL AGE A VENDRE; 20, rue Duplessis, 20, à Bordeaux.

FIGUES MALAGA disponibles Bordeaux 45 francs. Ecrire : LUCHON, Agence Havas, Bordx.

VOTRE DENTIER adhérera et vous le supporterez facilement avec « Poudre Barosa », 34, rue Guersant, 34, à PARIS.

C'EST NATALIS 5, rue des Trois-Conils, 5, qui achète dans les meilleures conditions : bijoux, argenterie, fourrures, robes, manteaux et reconnaissances.

VIGNERONS, voulez-vous vendre votre vin à clientèle bourgeoise ? Adressez-vous à M. J. Gasnet, Saint-Vaury (Creuse).

PERDU jeudi soir trajet Intendance, rue Ste-Catherine, petit fox blanc, tête tachée marron. — Rapporter contre récompense à Mme MAURION, 32, rue Vital-Carles, 32, Bordx.

PERDU chien bleu d'Auvergne, collier, Rép. « HOPP », Ram. 26, rte St-Médard, Caudéran. Réc.

PERDU le 23 janvier sur route de Bordeaux à Castillon en passant par Brannes, roue secours auto, pneu 820×120. Aviser Garage Petit, 34, r. Huguerie, Bdx.

La personne vue emportant pardessus d. le vestibule de l'Hôtel Central, 37, r. Dauphine, est priée de le rapp sous peine poursuites

POMPIERE demdée 78, r. Lecocq.